Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE - - - - $6.00
SEMI-QUOTIDIENNE - - - 5.00
HEBDOMADAIRE - - - 1.00

50ème année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, MARDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1877. No. 61.

C. M. des Islets
Pharmacien-Chimiste
156,—RUE NOTRE-DAME,—156
Coin de la Place Jacques Cartier

Informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir à l'adresse ci dessus une pharmacie de première classe avec un fonds complet de drogues de toute sorte, parfumeries françaises et anglaises, articles de toilette, etc.

Les prescriptions de MM. les Médecins seront remplies avec le plus grand soin.

8 août—a 275

Guèrison Radicale de la Consomption.

Toutes les personnes souffrant de cette maladie et qui tiennent véritablement à être guéries devront essayer les célèbres poudres du Dr. Kissner, pour la consomption ; les poudres, mieux que toutes les autres préparations, guérissent la consomption, et toutes les maladies de la gorge et des poumons, nous avons en elle une telle confiance que pour prouver qu'il n'y a pas de charlatanisme nous en envoirons gratuitement une boîte à toute personne qui en fera la demande.

Nous ne voulons pas votre argent avant que vous soyez convaincu de leur vertus curateures. Si vous tenez à la vie ne manquez pas d'employer ces poudres.

ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street Brooklyn, N. Y.

EPILEPSIE, HAUT MAL.

HAUT MAL guéri radicalement.—pas de charlatanisme en faisant usage durant un mois des célèbres prises du Dr. Goulard.

Pour convaincre les malades que ces prises produisent un effet merveilleux, nous en enverrons gratuitement par la malle une boîte à toute personne qui en fera la demande. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et connue, nous savons que des milliers de personnes ont été guéries radicalement par l'usage de ces poudres, nous garantissons le succès, ou alors nous nous engageons à rembourser l'argent. Tous les malades doivent employer promptement ces poudres, et ils demeureront convaincus de leur efficacité.

Prix pour une grosse boîte, $3, quatre boîtes pour $10, envoyé par la malle ou par l'express, dans toutes les parties des Etats-Unis, ou du Canada sur réception du prix. Adresse :

ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street Brooklyn, N. Y.

G. ARCHAMBAULT & Cie., Pharmaciens et Chimistes, 216½, rue St. Laurent, ont constamment en mains un assortiment complet de Remèdes, Produits Chimiques, Médecines Patentées, Parfumeries, Eponges, Brosses, Seringues, Savon de Toilette, etc.

Un soin particulier est donné aux prescriptions des Médecins.

Dr. G. ARCHAMBAULT, 216 rue St. Laurent. Heures des consultations : 8 à 10 A. M. et 5 à 8 P. M.

12 Février [illegible]

Spécifique du Dr. Wm. Gray
Le Grand Remède Anglais

After Taking.

Before Taking

Est spécialement recommandé comme guérissant infailliblement la *faiblesse séminale*, la *spermatorrhée*, l'impuissance et toutes les maladies qui découlent d'abus, telles que perte de mémoire, lassitude générale, douleurs des reins, obscurcissement [illegible] vieillesse prématurée et b[illegible] maladies qui conduisent à l'insanité, la consomption ou une mort prématurée.

Prix : $1 00 par paquet ou six paquets pour $5 00. Envoyé par la malle gratuitement. Avis détaillé dans notre pamphlet que nous désirons envoyer par la malle à tout le monde gratuitement.

S'adresser à Wm Gray & Cie., Windsor, Ontario, Canada.

A vendre par John Lewis & Cie., Laviolette & Nelson, et tous les pharmaciens. Northrop & Lyman, agents en gros, Toronto.

9 Août. 277—a & C

PLUS DE
CHEVEUX GRIS

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY.

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpetuelle des cheveux

C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts., ou six bouteilles pour $2 50.

Entrepôt Général, à Montréal, chez

DEVINS & BOLTON,
Voisins du Palais de Justice, Montréal

CIRE BLANCHE,
PARAFFINE,
SPERMACETI,
HUILE D'OLIVE.

Nous sommes prêts à remplir toutes commandes qui nous seront confiées à des prix modérés.

DEVINS & BOLTON,
Pharmaciens en Gros,
Voisins du Palais de Justice, Montréal

22 Juin. 133—r

EXPOSITION LOCALE !

Après avoir fait un concours avec les marchands de la rue St. Joseph, afin de juger qui aurait le magasin le plus populaire le plus élégant, le mieux assorti et le meilleur marché, M. N. Larivée, a remporté la palme et a été nommé vainqueur. Une médaille lui a été présentée par Messieurs les Marchands de la rue Notre-Dame, on pourra la voir exposée dans une de ses vitrines.

M. N. Larivée, fera un voyage de plaisir Lundi prochain, à la Maison St. Joseph, No. 363, rue St Joseph, au profit du public en général.

Les arrangements nécessaires ont été faits avec les différentes compagnies de chemin de fer, et avec la compagnie du Richelieu, pour transporter à moitié prix les nombreux excursionnistes qui voudront bien se rendre à l'exposition.

Les chars de la ville, partiront à toute heure de la journée.

Les chars du Grand-Tronc, cinq fois par jour.

Les chars du chemin de fer du Nord, deux fois par jour.

Les bateaux à vapeur trois fois par semaine ; enfin, tout est à la commodité du public. En arrivant en ville les étrangers n'auront qu'à se faire conduire chez M. N. Larivée (ou autrement dit) chez le marchand le plus populaire de la rue St. Joseph, et celui qui vend ses marchandises presqu'au prix coûtant, les ayant fait venir directement d'Angleterre par son agent.

Voici la liste des marchandises qui seront exposées sur les comptoirs, durant tout le temps de l'exposition

500	pièces bon coton jaune pour	5 à 10c.
100	" " blanc "	5 à 10c.
100	" indienne	5 à 10c.
200	" winceys, 32 pouces de largeur	7 à 10c.
100	" flanelle canadienne toute couleur	20 à 30c.
100	paires couvertes grises bien grandes	$1 25
150	" couverte blanche	$1 à $4
100	doz corps et caleçons	40 à 60c
100	pièces étoffes à robes	10 à 20c
100	" alpaca noir	10 à 25c
50	" coton carré	7 à 15c
100	manteaux de dames genre d'après les modes françaises, depuis	$1 25 à $30 00

M. N. Larivée profite de l'occasion pour annoncer à ses amis et nombreuses pratiques qu'il vient de faire de grandes améliorations en faisant un étage supérieur à son magasin, dans lequel se tiendra un département de modes consistant en manteaux, robes, chapeaux, etc. etc., de tous les prix et goûts, le tout sous la direction de modistes expérimentées.

NAPOLEON LARIVÉE,
No. 363, Rue St. Joseph, 3ième porte de la Rue Lamontagne.

25 Septembre. 14—r

Vente Annuelle d'Automne
D'UN NOUVEAU STOCK DE
Vetements confectionnés, Chemiserie, &c.
Se montant à plus de
$200 000
COMMENCERA
SAMEDI, 3 NOVEMBRE

Nous marquons toutes nos marchandises à 33 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

LISEZ :

Les réductions considérables que nous avons faites dans quelques uns de nos départements et soyez convaincus que toutes nos marchandises sont réduites en proportion ; cela vous donnera une idée du bon marché auquel nous vendons

J. G. KENNEDY & Cie.

		Anciens Prix.	Réduits à
500	Pardessus de la Baie d'Hudson pour Hommes	$7 00	$4 75
800	Pardessus Beaver Unies	7 50	5 00
740	do Drap de Pilot	9 50	6 00
710	do Drap Président	9 00	6 00
960	do en Beaver tout laine de toute couleur, pour Hommes	16 00	10 00

Habillements d'affaires pour Hommes, dans tous les goûts. Ulsters de toutes grandeurs. Pardessus, Pea Jackets et Habillements pour Enfants, en grande variété et aux mêmes réductions proportionnées. Nos habits Ulster et nos habits d'affaires sont d'une élégance remarquable, car ils sont bien finis et extrêmement réduits. Les hardes pour Enfants et Jeunes Gens étant une spécialité dans notre commerce, nous en avons un assortiment considérable et varié.

La vente commencera SAMEDI 3 NOVEMBRE 1877.

J. G. KENNEDY & Cie,
31 et 33, Rue St Laurent.

N. B.—Notre magasin sera fermé JEUDI et VENDREDI, les 1er et 2 Novembre, pour réduire les prix propres à cette vente.

2 Novembre 46

ATTENTION.

Grande Vente sans réserve de deux Fonds de Banqueroute de Marchandises Sèches et de Hardes-Faites, achetés à l'encan.

Grand Sacrifice pour argent comptant.

Beaucoup de Marchandises seront vendus à moitié prix.

JOSEPH BARRETTE,
[illegible]
4ème porte de la Rue St Gabriel, à côté de *La Minerve*, Montréal.

17 Octobre. 3—m k

Sacs pour le Grain

De toutes sortes en coton et en toile

A vendre à bon marché, chez

WM. J. MCMASTER & CIE.,
CARRÉ VICTORIA.

7 novembre. 50—um k

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR DE SAMUEL GOLTMAN

424,—Rue Notre-Dame, 424

100 PARDESSUS POUR ENFANTS de $2 à $4 ; valant de $4 à $8.
300 PARDESSUS POUR MESSIEURS, de toutes nuances, qualité supérieure.
150 HABILLEMENTS POUR JEUNES GENS en Etoffe épaisse d'Ecosse et du Canada, de $5 à $8.
DEPARTEMENT DES PRATIQUES où il y a un bel assortiment de TWEEDS, DRAPS, &c.
DES HABILLEMENTS faits à ordre sous le plus court avis aux conditions les plus raisonnables.

N. B. Les "ULSTERS" pour Dames faits sur commandes avec les meilleurs Tweeds Ecossais importés spécialement pour cet objet.

S. GOLTMAN, Marchand-Tailleur,
424, RUE NOTRE-DAME.

25 Octobre.

PUNAISES

Les punaises jusqu'ici ont résisté à tous les produits employés à leur destruction. Ces produits, par les poisons qu'ils contiennent, ont souvent causé de graves maladies.

L'EAU RAPHAEL détruit rapidement tous les insectes nuisibles, est en même temps un désinfectant puissant et son emploi n'offre aucun danger.

Il est de toute nécessité à l'approche de l'hiver et avant de fermer les maisons de les purifier et de les assainir. L'Eau Raphael remplit ces deux buts.

Prix : 30c. la Bouteille.

Agent: A. DELAU. Dépôt: *Cie d'importation des médecines*, 196 rue Notre-Dame.

LE PLUS ÉNERGIQUE
DES
DÉSINFECTANTS

Nouvelle préparation recommandée par les premiers Chimistes, ne laissant aucune odeur, et d'un effet plus puissant que le chlore, le phénol, et tous les agents employés jusqu'à ce jour.

L'EAU RAFAEL détruit complètement les miasmes délétères et putrides produits par les corps en décomposition, les matières fécales et immondices accumulées. C'est le plus puissant des agents que l'on puisse employer contre tout foyer d'infection pouvant amener des épidémies.

L'EAU RAFAEL est inodore et ne laisse après elle aucune des odeurs repoussantes du chlore et du phénol.

L'EAU RAFAEL est incolore elle s'emploie, en conséquence, pour la conservation des effets qu'elle ne tache pas plus que de l'eau pure. Pour conserver les vêtements, les tissus et les fourrures dans les magasins, il suffit de les arroser légèrement de cette eau.

L'EAU RAFAEL est un insecticide puissant : un lavage avec un pinceau ou une brosse sur un bois de lit suffit pour le débarrasser de tout insecte [illegible].

L'EAU RAFAEL est indispensable dans les hôpitaux, ambulances, infirmeries et dans les chambres de malades, non-seulement, elle neutralise complètement toute émanation pestilentielle, mais surtout, ELLE ARRÊTE INSTANTANÉMENT LES HÉMORRHAGIES LES PLUS VIOLENTES comme elle guérit les coupures, gerçures et brûlures.

L'EAU RAFAEL enlève toutes les mauvaises odeurs corporelles, il suffit d'en répandre quelques gouttes sur les bandages servant au pansement des plaies, vésicatoires, cautères et setons.

Prix du flacon : 1 franc.

R. B. de MOYUA et Cie, 34, Rue Drouot, PARIS.
Dépôt à *Montréal* : A. DELAU, seul agent pour le Canada.

M. A. DELAU, 196, rue Notre-Dame, à Montréal.

Bonne Nouvelle

R. DEZIEL
MARCHAND-TAILLEUR
A rouvert un magasin au
No. 153 RUE SAINT-JOSEPH
Coin de la rue David, Montréal

Vous trouverez au magasin ci-haut mentionné un assortiment considérable de Draps, Tweeds, Casimirs, Draps de Castor, [illegible], Chemises, Cols, Cravates, Caleçons, Corps etc. Hardes faites, Chapeaux et Pelleteries à 25 p. 100 au-dessous de la valeur ordinaire.

Toutes commandes seront exécutées avec goût et promptitude.

Un TAILLEUR de première classe est attaché à la maison.

N'oubliez pas l'adresse R. DEZIEL, No 153, rue St Joseph, coin de la rue St. David, Montréal.

11 oct.—m k 78

Wm. FARQUHARSON
Marchand-Tailleur
187—RUE ST. PIERRE—187
Entre les rues St. Jacques et Craig
MONTREAL.

SPÉCIALITÉ.—Uniformes Militaires et Costumes Ecossais.

12 juillet.—a k 234

Huitres, OYSTERS, Huitres.

M. J. E. LAREAU, dont l'expérience dans le commerce d'Huitres est connue depuis les années, a pris des arrangements avec la Compagnie du Chemin de Fer Intercolonial et cette ligne apportera à Montréal, chaque matin des Huitres prises dans les vingt-quatre heures et choisies à la main, telles que Malpèques, Shediac, Bouctouche, St Simon, Baie de Vin, Caraquettes, etc.

La livraison se fera par toute la ville à des prix extraordinairement réduits.

Dépôt général, 41 rue St. Paul, en face du Marché Bonsecours.—Branche d'affaires rue Ste Hélène, Pointe St. Charles—La maison continue son commerce de foin comme par le passé.

J. E. LAREAU & Cie,
39 et 41 Rue St. Paul.

Montreal, 17 Octobre 1877. 29—r

Huitres ! OYSTERS, Huitres !

Malpèques, Caraquettes, St. Simon, Shédiac, Baie du Vin, reçues trois fois par semaine, par le chemin de fer Intercolonial.

C. FOURNIER,
Quai de Richelieu.

Ou chez CLOSTER & Cie, 279 et 281, rue des Commissaires. 6—m k

C'EST FOLIE DE DIFFÉRER de purifier et refaire votre literie par la vapeur et des Agents anti-septiques (le procédé breveté de TOWNSHEND). Les matelas de crin, les lits de plume, etc. peuvent être refaits ou remplis pendant que vous attendez 20 minutes ou une heure.—J. H. TOWNSHEND, 39, Rue Bonaventure, près du Carré Victoria.

15 [illegible] 7—e k

FEUILLETON.

LA MAIN MYSTERIEUSE

DEUXIEME PARTIE

LA ROTONDE DU TEMPLE

(SUITE.)

Jean cherchait à l'interrompre et ne pouvait y réussir.

La parole de Victoire était rapide et pleine d'exaltation ; elle avait l'éloquence que l'amour donne aux mères.

Ce fut la voix de l'aïeule qui l'arrêta.

Celle-ci s'était retournée vers la ruelle de son lit et s'était retournée tout entière, durant cette scène, à ses réflexions désespérées.

—Ma fille ! dit-elle tout à coup, préparez ma robe du dimanche ; je vais sortir.

Victoire se leva aussitôt et alla prendre dans un coin, qui servait d'armoire, un paquet enveloppé d'une toile en lambeaux.

L'aïeule s'assit sur son séant. Depuis la vieille semblait vieillie de dix ans.

Victoire retira du paquet une robe de laine sombre, dont l'étoffe, amincie par le temps, était devenue presque transparente, mais gardait un aspect de propreté.

L'aïeule s'en revêtit et sortit de son grabat.

Quand elle fut habillée, elle se mit à genoux afin de réciter sa prière quotidienne : mais sa mémoire égarée la trompait, et parmi les paroles latines de l'oraison elle disait, la pauvre femme :

—Il faut bien que je le voie ! Mon Dieu, faites qu'il ne chasse pas sa mère !

Elle ne voulut pas dire à Victoire où elle allait ainsi, parée de ses habits des grands jours.

Elle sortit sans prononcer un mot

L'idiot Géigolet la suivit jusque sur les marches de l'escalier en chantant. Puis il revint se placer contre la fenêtre et souleva un coin de la toile, pour fixer ses yeux hagards sur les croisées de Hans Dorn,

—C'est là qu'il y a des jaunets ! grommelait-il. J'irai en chercher.

Au moment où Gertraud rentrait triomphante et toute joyeuse d'avoir vaincu enfin les scrupules de Jean Regnault, elle entendit la voix de son père qui l'appelait dans la pièce voisine.

Elle s'attendait à être réprimandée, et sa joue était plus rose encore que de coutume.

—Bonjour, père ! dit-elle en s'arrêtant devant le marchand d'habits.

Celui ci était debout au milieu de sa chambre : sa lèvre effleura le front de Gertraud avec distraction, et quand la jeune fille releva sur lui son regard, elle fut frappée de de la pâleur qui lui couvrait le visage.

Gertraud recula d'un pas, surprise et inquiète.

—Il n'est venu personne ? murmura Hans avec un accent étrange que Gertraud ne lui connaissait point.

—Personne, répondit elle.

—Je vous ai appelée bien des fois, ma fille !

Et comme Gertraud, embarrassée, balbutiait une explication, il ajouta sans l'écouter :

—L'heure avance, et il ne vient pas !

—Ne voulez-vous point déjeuner, mon père ? lui dit Gertraud.

—Si fait, répliqua Hans donnez.

Gertraud mit sur le petit bureau une tasse qu'elle tenait à la main.

Hans s'assit à la place où nous l'avons trouvé la veille faisant ses comptes de la journée et porta une cuillerée de potage à ces lèvres.

Il n'en porta qu'une.

La cuiller resta dans la tasse pleine.

IV

—Vous trouvez votre déjeuner mauvais ? dit Gertraud à son père.

Hans secoua la tête ; Gertraud s'approcha tout doucement et s'assit auprès de la table.

—Petit père, reprit-elle en essayant une caresse timide êtes-vous fâché contre moi ?

Au lieu du baiser attendu, Gertraud ne reçut qu'une marque de mauvaise humeur. Hans Dorn haussa les épaules.

—Personne ! disait-il ; peut-être n'aura-t-il pas su trouver ma maison !

Il s'interrompit. Son regard venait de tomber sur son registre, ouvert à la page où il avait relaté, la veille, l'achat fait au jeune Franz

Ç'avait été le dernier marché de la journée. Les deux ou trois lignes qui en faisaient mention venaient les dernières sur le registre.

L'œil de Hans semblait ne pouvoir se détacher de ces lignes : c'était comme une fascination.

Une expression de douleur soudaine et profonde remplaçait la colère qui était tout à l'heure sur son visage.

—Ce sont ses dépouilles ! murmura-t-il d'une voix étouffée. Pauvre enfant ! pauvre enfant !

Son œil s'attendrit par degrés, jusqu'à devenir humide. Puis, tout à coup, il ferma le registre avec violence et le repoussa loin de lui.

Il tira de sa poche une large montre d'argent.

—Comme le temps passe ! murmura-t-il ; neuf heures et demie ! Cette montre avance, j'en suis sur,

Gertraud entendit quelques mots çà et là, mais elle ne comprenait point.

Hans l'aperçut et lui fit signe d'approcher.

—Te souviens-tu de *lui*, ma fille ? dit-il comme s'il n'eût point eu besoint de prononcer le nom de l'homme qui dominait si complètement sa pensée.

—De qui ? demanda Gertraud.

—Tu ne peux pas l'avoir oublié ; ceux qui l'on vu, ne fût-ce qu'une fois, se le rappellent toute leur vie. Il vint ici voilà deux ans déjà ; mon cœur s'élança vers lui, et tout un passé de joies ressuscita devant mes yeux.

—Je n'ai vu qu'un seul homme qui m'ait semblé plus beau que les autres hommes, dit Gertraud : mais il n'y a pas deux ans : cela date d'hier.

L'œil de Hans, qui brillait d'enthousiasme, se voila sous sa paupière baissée.

—L'enfant qui est venu me vendre de habits ? murmura-t-il.

Gertraud, dont le front était devenu tout rose, fit un signe de tête affirmatif.

—C'est vrai ! dit Hans Dorn d'une voix adoucie ; tu as raison, ma fille. Celui-là aussi est un fier et beau jeune homme. La fille de ta mère doit l'admirer et l'aimer.

L'œil de Gertraud, naïvement interrogateur, demandait le sens de ces paroles ; mais Hans Dorn se taisait maintenant, et semblait retombe dans sa rêverie mélancolique

Il y eut un silence, pendant lequel Gertrand, reprit Hans de cet étrange précepte qui commandait d'admirer et d'aimer un jeune homme inconnu, un petit fou qui avait voulu l'embrasser malgré elle, et qui venait vendre sa garde robe au Temple, comme un raffiné du pays latin.

—C'est de l'autre que je te parle, ma Gertraud, reprit Hans de ce ton caressant que l'on prend pour rendre la mémoire aux enfants troublés : tu sais bien, celui qui vint *me voir il y a deux ans*, et dont je baisai la main comme s'il eût été un prince.

—Oui, dit enfin la jeune fille éclairée par cette circonstance. Un homme enveloppé dans un grand manteau de couleur rouge.

—C'est cela, ma Gertraud ! je te disais bien que tu n'avais pu l'oublier ! son regard descend jusqu'au fond de l'âme, pour l'emplir de tendresse et de respect

—Son regard brillait comme un éclair, murmura Gertraud avec un léger frémissement ; il me fit peur !

Les joues de Hans étaient pourpres : les veines de son front se gonflant ; il parlait avec feu et s'exaltait davantage à chaque mot qui sortait de sa bouche. On eût dit une soudaine ivresse.

Au plus fort de son enthousiasme, la petite pendule de la chamchambre voisine sonna.

Hans s'arrêta pour écouter. Il compta les coups frappés sur le timbre aigue, et pendant que l'heure sonnait Gertraud le vit changer deux ou trois fois de couleur.

[*A continuer.*]

TELEGRAPHIE

Ottawa, 19.—Un état préparé par le département de l'aqueduc, montre qu'il y a à Ottawa au delà de six cents maisons vacantes.

Le président de la Société St. André a reçu de la Société St André de Montréal une invitation à un bal qui doit se donner dans cette ville.

M. Marcus Smith, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, est revenu samedi de la Colombie Anglaise. Il n'a pas encore fait connaître les résultats des opérations de la dernière saison.

On a reçu samedi une dépêche officielle du Bureau Colonial, à Londres, annonçant que le dessein de M. Scott, principal architecte du trophée canadien qui doit figurer à l'Exposition universelle de Paris, avait été adopté et avait été grandement admiré.

Les élections municipales font le sujet de toutes les conversations ; il y a demain soir grande assemblée dans le quartier St. George.

Le Rév. M. O'Connor, le nouveau curé de l'église St. Patrice, a fait hier son premier sermon. Il a annoncé que les dettes de l'église s'élevaient à $45,000.

Un marchand en faillite de New Edinburgh, nommé H. A. Knapp, a été arrêté sous accusation d'avoir refusé de livrer au syndic, pour $1,000 de propriétés passibles de saisie. La cause sera appelée vendredi devant le magistrat de police ; il a été admis à caution.

Québec, 19.—Le temps est toujours assez doux, mais tout fait penser que le froid ne tardera pas à prendre.

La nouvelle de l'arrivée du *Thames* à St. Jean, Terreneuve, a causé un profond sentiment de soulagement ici, car plusieurs québecquois se trouvaient à bord de ce navire, au sujet duquel on entretenait tant de craintes. Plusieurs hommes de l'équipage ont péri et le *Thames* a reçu des avaris considérables.

Le Séminaire de Québec a obtenu de la Fabrique et de Mgr. l'Archevêque, l'autorisation de faire vénérer les restes de son fondateur, Mgr. de Laval, qui ont été trouvés dernièrement dans la chapelle du Séminaire.

Pittsburg, Pa., 19 — Ce matin, un incendie s'est déclaré dans les ateliers du journal *The Despatch*, situés sur la cinquième avenue, au centre de la ville. Les pompiers se rendirent promptement sur les lieux, mais en dépit de leurs efforts la bâtisse a été presque entièrement consumée. On ne connait pas encore au juste le montant des pertes. Tous les autres journaux ont généreusement mis leurs bureaux à la disposition du *Despatch* qui sera publié demain.

Chicago, 18 — Une dépêche de Bismark mande que 200 Indiens de la tribu des Nez Percés sont arrivés de Bulford hier sous la garde d'un détachement de troupes commandé par le major Bates.

Le général Miles est arrivé aussi et va partir pour l'Est dans une couple de jours.

Il neige beaucoup, ce qui retardera peut être l'arrivée du chef Joseph.

Philadelphie, 19—Une grande exposition de chiens aura lieu en cette ville, le 16 courant.

St. Louis, Mo., 19.—On croit que Escobedo qui vient d'être acquitté à Brownsville, va immédiatement tenter de provoquer une nouvelle révolution.

Hartford, 19.—Le Rév. Jonathan Edwards Woodbridge, théologien bien connu de la vieille école, et ci-devant rédacteur du *Boston Records*, est décédé en cette ville à l'âge de 70 ans.

New-York, 19.—Le *Herald* dit que le major Reno, qui est actuellement à Washington, a déclaré qu'il n'avait aucune confiance dans la sincérité de Sitting Bull ou des autres Indiens.

Hier, en plein jour, des voleurs ont enfoncé un coffre de sûreté appartenant à un courtier et en ont enlevé une somme de seize cents dollars

New York, 19.—Oakey Hall doit faire une série de lectures qui commencera le 26 à Boston ; il intitule ainsi le sujet dont il devra traiter : "Quel sera le verdict."

Laparti, Ind., 19.—On a constaté un déficit dans les livres de Geo. Mecam, trésorier du comité, dont le terme d'office vient d'expirer. On pense que la défalcation aura été commise par son fils, qui était député trésorier

Berlin, 19.—On dit que le gouvernement allemand demandera au parlement la permission de contracter un emprunt de $37,500 000, dont un tiers est devenu nécessaire par les pertes amenées par la reprise des paiements en espèces.

Berlin, 19.—Les organes de la presse semi-officielle allemande, disent que la Russie est décidée à s'opposer à toutes les propositions de médiation.

Veran Kaleh, 19.—La forteresse et la ville de Kars, avec trois cents canons, des provisions et des munitions, sont tombées entre les mains des russes. Les turcs ont perdu cinq mille hommes, tant en morts qu'en blessés et ils ont laissé entre les mains de l'ennemi dix mille prisonniers et plusieurs drapeaux. Les pertes des russes sont estimées à 2,700 hommes. Les soldats russes n'ont fait que peu de butin et ils ont épargné les habitants pacifiques, ainsi que les femmes et les enfants. Le général Louis Mehkoff a conduit la bataille durant le jour. Le Grand Duc Michael était aussi présent. Le premier est entré dans la ville dimanche à onze heures.

Londres, 19.—Une dépêche d'Erzeroum dit que samedi 75,000 russes ont attaqué Kars à l'improviste, ont enlevé tous les forts et sont entrés dimanche matin dans la place.

Les turcs ont retraité du côté d'Erzeroum ; les russes sont à leur poursuite.

Dernier Bulletin.

Philadelphie, 19.—Alexandre Sayres, qui a fait feu hier sur sa femme à l'église, durant le service divin, refuse de faire la moindre déclaration. Il avait été condamné, il y a deux ans, pour l'avoir précipitée dans un escalier et lui avoir cassé un bras, mais il avait été pardonné à sa demande. Depuis ce temps, il vivait séparé d'elle. Ces différends se sont élevés à la suite de questions d'intérêt.

Bethel, Conn., 19.—Samedi, Mme Thomas Doran voulut allumer son poêle avec de l'huile de pétrole ; une explosion se produisit et elle reçut, ainsi que ses deux filles, des blessures mortelles.

Harrisburg, 19. — Samedi soir, un train de l'embranchement de Lower Valley, du chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio, a déraillé ; le mécanicien et le chauffeur ont reçu des blessures mortelles.

Scranton, Pie, 19.—Samedi, Geo. Bask, mineur, et James Johnson, journalier, qui travaillait à la mine au dimant, ont été écrasés par un éboulement.

Quatertown, Pie., 19.—On a formé un comité de vigilance pour se protéger contre les "tramps" ; grand nombre de magasins, dans les comtés de Lehigh et de Bucks, ont été pillés. Le quartier-général des "tramps" est dans la maison de Thomas Widfrife, près de Coopersburg. Samedi, on est parvenu à recouvrer pour plusieurs milliers de dollars de marchandises volées. Les membres du comité de vigilance ont eu samedi une nouvelle rencontre avec les "tramps", près de Coopersburg ; dix ont été faits prisonniers et trois ont reçu des blessures graves.

Londres, 18— L'administration des postes a conclu un contrat par lequel lignes Cunard, Inman et White Star, ont seules le privilège du transport des malles aux Etats-Unis, à partir du 1er décembre.

Paris, 18—Paul Boudet, ancien sénateur et ministre des finances, vient de mourir.

Berlin, 18—Un Polonais a été arrêté sous accusation d'avoir formé un complot pour assassiner l'empereur et Birmark ; une enquête est ouverte. Le prisonnier a été arrêté à une station de chemin de fer, mais non à celle où l'empereur a pris le train, en revenant de la chasse comme ont l'avait annoncé.

Londres, 19—Une dépêche officielle russe, en date de samedi, dit qu'on a reçu la nouvelle qu'un détachement de cosaques et d'infanterie, avait réussi à chasser les Turcs de la passe de Rosalic, en tournant leurs positions fortifiées de Morzaidagh ; les Russes se sont également emparés du camp des Turcs

Dans une escarmouche qui a eu lieu dans la nuit du 16, Skobeleff a été blessé par des éclats d'obuse ; il avait été déjà légèrement blessé dans la nuit du 15. Ses blessures ne sont pas dangereuses et il continue à diriger un feu bien nourri contre les positions des Turcs

Constantinople, 18—On dit que les Russes ont tenté l'assaut de Plevna et qu'ils ont été repoussés.

Vienne, 19.—On croit généralement à Constantinople qu'Osman Pacha pourra résister jusqu'au commencement de décembre.

La Russie insiste pour décider la Serbie à prendre part à la guerre, en vue des opérations que Mehemet Ali doit commencer dans la dernière semaine de novembre pour délivrer Plevna.

Londres, 19—Une dépêche spéciale de Sophia dit que vendredi les Russes ont attaqué Estropol et les positions turques à l'entrée du défilé d'Orchanie ; ils ont été repoussés avec des pertes considérables.

Belgrade, 18—Le général Horvatovish a informé le gouvernement serbe que s'il voulait prendre part à la guerre il devait le faire immédiatement, car les Turcs se retranchaient sur la frontière Est, dans de fortes positions défendues par des canons Krupp, et concentraient des troupes près de Glisoura et Gaicova, et qu'une invasion pouvait se faire d'un moment à l'autre.

Les Russes ont terminé leur chemin de fer pour les transports militaires, entre Bender et Galatz

Londres, 18—Une dépêche officielle russe, datée de Veran Kaleh, aujourd'hui, contient ce qui suit :

"Les Russes ont emporté Kars d'assaut. La bataille se continue. L'engagement a commencé hier soir à huit heures et s'est terminé ce matin à heures. Il est impossible, pour le moment, de se rendre compte du chiffre des pertes.

PROCUREZ-VOUS
UN ESTIME
DE LA
Lovell Printing and Publishing Co.
Relieurs de Livres de Compte et de toutes sortes de Livres.
23 & 25, RUE ST. NICHOLAS
MONTREAL.
Pour vos Livres de Comptes et Impressions de tout genre.

Cette Compagnie possède les plus grandes facilités pour l'exécution de tout ouvrage d'une manière supérieure et avec promptitude.

Ils sollicitent une commande d'essai.

JOHN LOVELL,
Directeur-Gérant.

16 Novembre 1877. 59—m k

A VENDRE

Cette belle propriété, portant le No 115, rue Cadieux maison double en pierre de taille avec terrace, jardin, hangard à voiture, etc., etc., mesurant 103 x 176

Une belle maison en pierre de taille, rue St Denis, No 177, avec fournaise à eau chaude, bains closes, etc., etc., mesurant 25 x 40, et le terrain 25 x 125, avec ruelle en arrière.

Une belle résidence en pierre de taille No 60 rue St Hubert, mesurant 27 x 40 terrain 27 x 175, avec fournaise, etc, conditions faciles.

Trois jolis cottages, rue Cadieux, Nos 76, 78, 80 avec toutes les améliorations modernes.

Une belle propriété de commerce rue Bonaventure, Nos. 136 et 138.

Six cottages en pierre de taille, rue St Hubert, avec améliorations modernes, Conditions des plus faciles.

Trois maisons en pierre de taille, sur la rue St. Hubert, Nos. 55, 57, avec cour en pierre de [illegible].

Une maison en brique, rue Ste. Elizabeth, No. 184.

Une maison en brique, rue Dorion, No. 144, etc., etc., etc..

AUSSI :

[illegible] rue St Hubert, [illegible], St Denis, Ste. [illegible], etc., etc.

Argent à prêter sur première hypothèque de ville.

L. A. GLOBENSKY
Agent d'Immeubles,
44 rue St. Jacques, Montréal.

[illegible]—183

A VENDRE

UNE MAISON [illegible] Boyer, [illegible]

[illegible] LAMONDON,
Agent d'Immeubles, No. 35, rue St Jacques.

7 novembre. 51—

LA MINERVE

MARDI MATIN, 20 Nov. 1877.

Offres vaines. Le *Journal de Québec* publie à la date de samedi une lettre importante qui lui est adressée par M. Rosa, touchant la politique de M. MacKenzie au sujet de la réduction du droit qui frappe l'entrée des batiments canadiens en France. M. Rosa, qui est libéral, faisait partie de la députation chargée de s'entendre avec le premier ministre sur cette affaire d'une importance nationale, et qui, particulièrement, intéresse au plus haut degré l'industrie de la construction des navires.

Il fait voir que la politique de M. MacKenzie à cet égard est loin de mériter les éloges que lui décernent les organes ministériels. Elle n'est bonne tout au plus qu'à leurrer le peuple, qu'à jeter de la poudre aux yeux des électeurs de Québec Est. Suivant lui, elle n'offre pas un moyen pratique de régler la question dans le sens désiré, et elle ne peut produire aucun résultat.

M. Rosa montre que M. MacKenzie en promettant de réduire les droits sur les vins aux mêmes taux qu'ils sont imposés en Angleterre, ne s'engage à rien de sérieux et ne saurait par là obtenir de la France les avantages qu'on réclame en faveur de nos vaisseaux, parce que celle-ci, en vertu d'un pareil arrangement, serait loin d'avoir une compensation équivalente aux bénéfices que nous vaudrait la diminution de droits demandée sur les navires de ce pays. Voici, du reste, cette lettre de M. Rosa, qui réduit à sa juste valeur les offres, proclamées si avantageuses, de M. MacKenzie, et dont on se sert aujourd'hui comme d'une manœuvre électorale pour surprendre la bonne foi de la population de Québec-Est :

Québec, 17 nov. 1877.

Monsieur,

Dans la lettre que je vous ai écrite, hier, j'ai promis de vous donner mon opinion touchant la lettre de l'hon. M. Mackenzie, en date du 15 octobre dernier.

Cette opinion la voici : Je ne vois rien qui puisse me porter à croire que l'hon. Monsieur veuille attaquer la question de front et en arriver à une bonne solution. L'hon. M. Mackenzie ne veut pas marcher dans la bonne voie, au contraire il tient à s'en écarter le plus possible. A propos des propositions que l'hon. M. Mackenzie veut faire ou qu'il a fait faire à M. le consul de France, depuis la lettre reçue du 15 par moi, je cite l'extrait suivant :

" Ayant pris ce sujet en considération, je puis maintenant déclarer que le gouvernement canadien consentira quant à ses droits à conclure les mêmes arrangements que ceux de l'Angleterre, et le gouvernement impérial recevra avis de notre disposition en vue du nouvel effort qui sera fait pour obtenir par une convention spéciale l'extension aux vaisseaux canadiens des priviléges accordés aux vaisseaux du Royaume-Uni."

L'honorable premier offre de réduire les droits sur les vins aux mêmes taux qu'ils sont imposés en Angleterre en retour des droits sur nos navires. Cela ne peut pas être sérieux. Comment? Les droits sur les vins en Angleterre sont de vingt cinq centins (de notre argent) par gallon. Ici ils sont de trente centins sur les vins communs. La différence est de cinq centins par gallons, et l'hon. Monsieur voudrait pour cela que la France réduisit les droits de quarante francs par tonneaux de jauge sur nos navires. Il offre de donner à la France un pour recevoir soixante ; cela est très-courtois. Que l'hon Monsieur, au lieu de vouloir prendre le tarif anglais, réduise les droits d'après les degrés d'alcool que les vins renferment, et comme cela il arrivera à faire quelque chose, sans quoi il n'arrivera à rien. Cela est encore une suggestion. Il vaut mieux que l'honorable premier dise clairement qu'il ne veut pas que ces droits sur les navires soient réduits, plutôt que de faire un semblant de quelque chose pour que les personnes qui ne sont pas capables de faire un résumé de ces combinaisons, et il y en a beaucoup, croient que lui, l'hon. M. Mackenzie travaille beaucoup pour arriver à un bon résultat.

J'ai dit et redit à l'hon M. Mackenzie qu'il n'y avait qu'un moyen pour arriver promptement à la solution de cette affaire.

C'est une entente du gouvernement canadien avec monsieur le consul de France, comme cela s'est pratiqué en 1861. Autrement c'est du travail en vain. De plus ce n'est pas d'écrire des lettres à M. le consul de France, dans le sens que l'honorable premier a écrit en septembre dernier, qu'il pourra faire quelque chose.

Je puis dire, en passant, que l'hon. premier ministre a pris beaucoup de temps à écrire à M. le consul, à l'égard d'une lettre qui a été publiée, en juin dernier, par un journal d'Ontario.

A présent, un mot pourquoi je n'ai pas publié ce rapport plus tôt, et que j'ai attendu au 11 octobre pour le publier. Je vais vous satisfaire :

Pourquoi. Le jour de l'audience, vers 4 heures P. M., je suis allé au bureau du *Chronicle* le prier de vouloir bien dire dans ses colonnes que la députation avait eu une entrevue avec l'hon premier ministre. Je m'adressai à M. Drolet ; il me demanda le résultat. Je lui dis d'insérer seulement que l'entrevue avait eu lieu et que le lendemain je lui donnerais le rapport par écrit. Il me dit : si vous ne voulez rien me dire, je vais aller voir l'hon. M. Thibaudeau. Je lui ai répondu : allez le trouver ; pour moi, il faut que j'écrive ce rapport avant de donner des informations, et c'est ce que j'ai fait.

J'ai écrit le rapport, le 3 et le 4 août. L'entrevue a eu lieu le 2, de 11 heures et trois quarts A. M., à 2 heures P. M.

Comme vous le voyez, ça n'a pas été écrit, comme vous le prétendez, bien longtemps après l'entrevue ; c'est le lendemain, et j'avais mes notes du jour. Lorsque j'eus fini d'écrire ce rapport, les journaux avaient commencé à faire du capital politique avec cette affaire de construction de navires.

Je craignais que cela vint à faire bien du mal à la réussite de l'affaire. Je suis allé trouver les rédacteurs des journaux des deux partis, je les ai priés, en grâce, de ne pas mêler la politique à cette affaire, que c'était purement commercial.

Pour empêcher toute discussion, j'ai pris parti de ne pas publier ce rapport.

Cela n'a pas empêché certains journaux de dire certaines balourdises, croyant en connaître bien long sur l'entrevue de la députation.

Je n'aurais pas publié ce rapport, si on n'avait pas publié les lettres de l'hon. M. Mackenzie, en en laissant une de côté, celle écrite par M. le consul de France à l'honorable premier ministre.

Lorsque j'ai vu cette partialité, monsieur, je me suis dit : publions le rapport de la députation, ce sera le pendant.

Pour démontrer le tout sous son vrai jour, je n'avais pas intercalé la lettre du 15 octobre, car je n'ai pas l'habitude de publier les lettres que je reçois, je laisse faire le temps pour que d'autres les publient. Cependant, cela me rappelle que lorsqu'on a publié mes lettres, à la demande de la chambre des communes, il y eut une de mes lettres qui n'a pas été publiée, pourquoi? je ne le sais pas. Il est vrai qu'elle était écrite dans le même sens que celles que j'avais écrites avant et après, mais on ne l'a pas publiée.

J'ai bien abrégé, car cela aurait été trop long.

Je m'arrête. Si vous désirez d'autres renseignements, je pourrai vous en donner un autre jour.

Votre etc., etc.,

N. ROSA.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES.

Le Révd. M. M. Emard, ci devant vicaire au Côteau St Louis, s'embarque aujourd'hui pour New York afin de prendre le steamer *Elysia* en route pour Londres. Il se rendra de là à Rome pour y passer quelques années.

Nos souhaits de bon voyage et d'un heureux retour accompagnent le Révd. Monsieur.

—

M. Laurier et ses amis font tous leurs efforts pour se concilier le vote irlandais à Québec-Est ; mais ces efforts sont dépensés en pure perte, comme l'attestent les résolutions suivantes adoptées à une assemblée des électeurs irlandais tenue à St. Roch, jeudi soir :

Proposé par C O'Reilly, écr., secondé par Francis Conveney, écr. :

" Que cette assemblée, ayant pris communication de la réponse de l'Hon. M. Laurier à une députation qui s'est rendue auprès de lui au nom de certains résidents irlandais de cette division électorale pour connaître son opinion sur le pardon sans condition du professeur O'Donoghue, déclare qu'elle n'est pas satisfaite des explications de l'honorable ministre ; et vu que l'on fait circuler la rumeur qu'un pardon sans conditions doit *être accordé au professeur O'Donoghue, elle trouve étrange la conduite de l'honorable ministre, qui sollicite les votes des Irlandais sans avoir consulté ses collègues et sans connaître leur opinion sur cette question.*"

Proposé par M. Byce, écr., secondé par E. M. Carr, écr. :

" Que les électeurs irlandais de Québec-Est considèrent les dites explications comme évasives et contradictoires, et, se rappelant les votes de l'Hon. M. Laurier contre une amnistie pour O'Donoghue, s'engagent à voter contre l'honorable M. Laurier et à se servir de toute l'influence légitime dont ils disposent pour assurer sa défaite."

Proposé par E I Hardman, écr., secondé par Joseph Smith, écr. :

" Que cette assemblée condamne très énergiquement la politique du gouvernement MacKenzie comme ruineuse pour la cité de Québec et comme préjudiciable aux meilleurs intérêts de la province et de la Puissance en général."

Il a été de plus résolu que les remerciements de cette assemblée sont offerts à J. J. Curran, écr., C. R., pour son habile et éloquent discours.

JOHN LANE,
Président.
W. J. MAGUIRE,
Secrétaire.

—

Un des procès civils intentés à Tweed, en recouvrement des sommes détournées du Trésor de la ville, s'est terminé vendredi par un jugement adjugeant à la ville de New York $1,409,558.28c, capital et intérêts compris. Ce jugement est le résultat d'un compromis proposé par l'avocat de Tweed et accepté immédiatement par l'attorney général.

—

A une assemblée du barreau de la Nouvelle Ecosse, tenue à Halifax samedi dernier, un comité d'avocats a été nommé pour préparer un projet de loi à être soumis à la législature, portant l'abolition du procès par jury en matière de droit civil.

—

Les travaux préparatoires à l'Exposition de Paris se poursuivent avec activité.

Le nombre total des ouvriers employés en ce moment dans les différents chantiers du Champ-de-Mars et du Trocadéro est de 2,140. Il n'a jamais été aussi considérable.

Au Champ de Mars, les travaux des sections étrangères marchent aussi rapidement que ceux de la section française.

Les bureaux de la commission anglaise, qui se trouvent dans la galerie des beaux arts et celle du vêtement, sont achevés.

Les Anglais ont également terminé la construction de l'immense annexe qui abritera leurs machines agricoles ; le plus important des tronçons de leur façade nationale est achevé dans son gros œuvre.

La commission espagnole a fait commencer les travaux de terrassement du pavillon qui doit se trouver dans le jardin d'horticulture (côté de l'avenue de Suffren).

Les Suisses sont à l'ouvrage. Les Belges ont envoyé à Paris leurs ingénieurs et leurs entrepreneurs.

Le délégué du Japon est arrivé avec un personnel important de fonctionnaires et d'ouvriers. Les plans chinois sont envoyés, et les matériaux ouvrés sont déjà expédiés de Pékin.

L'Italie s'apprête aussi à prendre une part des plus actives à l'Exposition. La marine de ce pays sera dignement représentée.

—

Le consul des Etats-Unis à Leeds donne sur le commerce anglais des statistiques qui intéressent les Etats-Unis et le Canada : Il rapporte que pendant les premiers huit mois de la présente année, les importations de céréales en Angleterre ont été comme suit : blé, $162,250,005 ; autres grains et fleur, $93,500,000 ; divers $10,000,000 ; faisant un total de $305,750,005. Les rapports des récoltes font croire que les importations des quatre mois qui restent seront encore plus considérables, proportionnellement que les huit mois précédents. Sur les importations du blé, les Etats-Unis ont contribué pour environ $60,000,000 ; la Russie, pour $34,000,000 et l'Inde pour $18,000,000. On croit que l'Inde deviendra un compétiteur sérieux pour les Etats-Unis dans le commerce de grains, parce que rien ne sera épargné pour développer ses ressources dans cette ligne.

Les importations de viande fraiche des Etats-Unis et du Canada ont diminué le prix du bœuf en Angleterre de un cent par livre.

—

Le télégraphe n'a pas renoncé à son habitude d'annoncer périodiquement la mort du St Père qui continue malgré tout de se porter assez bien. A ce propos, nous trouvons dans un journal les curieux renseignements que voici :

Pie IX appartient à une famille vraiment exceptionnelle. Ses deux frères sont morts l'un à quatre-vingt-quinze ans, l'autre à quatre vingt seize ans, et pendant leurs vingt dernières années, ils ne cessèrent de donner des symptômes d'une fin prochaine.

Pie IX est en tous points frère de ces deux nonagénaires. Le malade souffre d'une maladie de vieillesse, avec tous les symptômes naturels à son âge. Mais il peut vivre encore dix ans comme ses frères.

Du reste, ses médecins déclarent ouvertement que s'il supporte les rigueurs des premiers froids, vers Noël, il pourra fort bien solenniser, l'année prochaine, le 86e anniversaire de sa naissance.

Pie IX est très faible et peut à peine faire usage de ses jambes. De temps en temps on dirait qu'il est atteint d'une sorte de somnambulisme ; mais, d'autre part, il jouit d'un bon appétit et digère passablement bien. Tout le monde craint sa mort, mais personne n'y croit encore.

—

Jeudi a commencé à Saint Pétersbourg un des plus grands procès politiques que la Russie ait vue. L'accusation est dirigée contre la formation et l'organisation des sociétés en vue de la propagande révolutionnaire, dont le programme, il est vrai, reste encore dans le vague. Le nombre des accusés s'élève à 196 ; l'accusation présente 472 témoins et la défense 150 ; le dossier comprend 200 volumes et l'acte d'accusation 300 feuillets imprimés.

Dans les cercles de Vienne, on raconte, que le prince Gortchakoff et le prince Jomini s'occupent activement de rédiger une constitution pour la Russie. Il est vrai que cette institution ne serait pas copiée sur le modèle des régimes constitutionnels aujourd'hui en vigueur en Europe ; elle serait accommodée à la situation sociale et politique telle qu'elle s'est formée peu à peu en Russie ; on tiendrait largement compte des prérogatives et des droits historiques ; l'aristocratie formerait la base, le point de départ de la constitution.

—

Le percepteur Nelson, du service des douanes des Etats Unis pour le port de Pembina, fournit au *Herald*, de New-York, les chiffres officiels suivants sur le commerce des Etats Unis, de Manitoba et du Nord Ouest canadien, pendant la saison de navigation, c'est à dire depuis le 1er avril 1877 jusqu'au 31 octobre 1877. Le montant total des articles domestiques exportés des Etats-Unis à Manitoba et au Nord-Ouest canadien, pendant la période ci-dessus, a été de $754,000, importés ; et celui des articles importés aux Etats-Unis de Manitoba et du Nord Ouest, a été de $512,000. Les importations en douane passées à travers les Etats Unis de Manitoba au Canada est, ont été de $166,000 ; la valeur estimée des articles du Canada est, en douane à travers les Etats Unis et expédiés à Manitoba et au Nord Ouest canadien, a été de 2,000,000. Ces chiffres accusent une augmentation considérable sur toute la ligne. Les importations de Manitoba aux Etats Unis consistent principalement en robes de buffle et autres fourrures.

—

L'obélisque parti d'Alexandrie pour l'Angleterre, et remorqué par l'*Olga*, est arrivé, il y a quelques jours, à Gibraltar, en bon état. En quittant Alexandrie, il se dirigeait en ligne droite vers Gibraltar, mais le temps étant devenu très mauvais et le baromètre baissant toujours, le capitaine jugea prudent de faire relâche à Alger pour prendre du charbon. On espérait que l'*Olga*, traînant à la remorque la *Cléopatra*, qui renfermait l'obélisque, arriverait à Falmouth vers le 18 de ce mois. L'*Olga* y est arrivé, en effet, ce jour là, mais en annonçant la perte du vaisseau qui portait le superbe monolithe connu sous le nom " d'aiguille de Cléopâtre."

Par une effroyable tempête du sud-ouest, la *Cleopatra* fut jeté à la côte dans la baie de Biscaye. Le lendemain, le navire dut être abandonné par l'équipage, qui fut recueilli à bord de l'*Olga*. Malheureusement, en opérant le sauvetage de leurs camarades, le second maître et cinq matelots de l'*Olga* ont péri.

Une dépêche annonce que l'obélisque de Cléopâtre a été retrouvé à 90 milles au nord du Ferrol.

—

Il paraît que le fameux *or Paraff*, extrait des mines de cuivre du Chili, n'était qu'une vaste mystification. Elle coûtera plusieurs millions aux capitalistes qui s'y sont laissés prendre. C'est ce qui résulte d'une lettre adressée à la Société d'économie politique par M Georges Salomon ingénieur des mines.

—

La célèbre marcheuse miss Bertha Von Hillern vient d'accomplir à Philadelphie un nouveau tour de force, en parcourant une longueur de 100 milles en 27 heures, 46 minutes et 5 secondes ; le maximum de temps fixé était de 28 heures. Dans ce long trajet, miss Hillern n'a pris que 2 heures 44 minutes de repos; aussi paraissait-elle très fatiguée en arrivant au terme du parcours.

—

Lundi dernier est mort dans le canton d'Ascot, à l'âge de 65 ans, William-Locker Pickmore Felton, C. R., fils de l'Hon. William Bowman Felton. Il était né dans l'île Minorque, le 6 avril 1812.

Feu l'Hon-William-Bowman Felton vint au Canada en 1815, et remonta, avec sa famille, le cours de la rivière St François jusqu'à l'endroit appelé les *Fourches*, c'est-à-dire le lieu où la rivière Magog se jette dans la rivière St. François, et où se trouve maintenant assise la jolie cité de Sherbrooke. A quatre ou cinq milles d'ici, il établit la villa bien connue par le nom de Belvédère.

M W. L. Felton fréquenta l'école de M Johnson, au canton de Hatley, et celle de M. Driscoll, à Nicolet. Il fit son droit dans l'étude de Mtre. Andrew Stuart, C. R., et aussi dans celle de l'Hon. Henry Black. Il fut admis à la profession le 21 novembre 1834 à Québec, où il exerça durant quelques années.

Lors de la mort de son père en 1837, il revint dans les cantons de l'Est et plus tard, il rebâtit la maison de Belvédère, où il est décédé lundi matin.

Le défunt représenta les cantons de Richmond et Wolfe dans l'Assemblée Législative de la Province du Canada, depuis 1854 à 1859. Il vota en faveur de la loi concernant la tenure seigneuriale et aussi de celle relative aux municipalités. Il contribua en outre à la passation de la loi concernant les écoles communes séparées, en 1854, mesure qui lui valut la haute approbation et la reconnaissance des catholiques. Ces réformes libérales et sages reçurent naturellement son concours actif et son appui le plus cordial. Pendant nombre d'années, il aida aussi à mettre en opération les lois municipales, en sa qualité de conseiller pour le canton d'Ascot. En politique, il a toujours été l'un des membres actifs et influents du parti libéral conservateur.

Avant d'entrer en chambre, M. Felton était Président de la Cour des Sessions (*Quarter Sessions*), charge lucrative qu'il abandonna alors. Il conduisit les affaires de la Couronne en ce district avec un succès distingué et beaucoup d'efficacité, depuis 1853 à 1861. Aux élections générales de cette dernière année, il lutta contre Sir A T. Galt pour la représentation de la ville électorale de Sherbrooke. Son concurrent ne l'emporta que par la faible majorité de 74 voix.

M. Felton fut, plusieurs années de suite élu bâtonnier, ou Président du Barreau de la Section de St. François, et par les Bâtonniers de Montréal, Québec et Trois-Rivières il fut choisi comme Président du Conseil Général de l'Ordre pour la Province de Québec.

NOTES LOCALES.

JEANNE D'ARC.—La reprise de ce grand drame lyrique, si impatiemment attendue du public, a eu lieu hier au Théâtre Royal, devant un auditoire nombreux, et nous devons dire que le succès de cette première soirée nous a reporté aux belles représentations du printemps dernier, dont chacune était une véritable ovation.

M Lavallée, sur lequel est retombé tout le fardeau de l'entreprise, s'est admirablement acquitté de sa tâche et il a accompli de véritables prodiges, si l'on songe aux nombreux remaniements qu'il avait à exécuter. En effet, plusieurs acteurs qui avaient figuré dans la pièce, le printemps dernier, avaient abandonné leur rôle pour cause de maladie, les chœurs demandaient à être réorganisés, et il fallait réunir de nouveau les éléments d'un orchestre. Il a triomphé de toutes ces difficultés avec un succès que lui méritaient sa persistance et son énergie et grâce à lui nous avons entendu hier de bons acteurs, des chœurs parfaits et un orchestre de premier ordre.

Rien n'est plus difficile que de former un bon orchestre à Montréal, à cause de la rareté des instrumentistes et surtout de l'absence complète de certains instruments à anche, tels que hautbois, basson, etc. Afin de suppléer à ces derniers, sans nuire à l'effet général il faut donc refaire presqu'entièrement les partitions, travail ingrat et difficile, devant lequel n'a pas reculé M. Lavallée.

La mise en scène de Jeanne D'Arc est irréprochable, rien ne laisse à désirer, ni dans l'ensemble, ni dans les détails, et les décors peints spécialement pour cette pièce par M Garand méritent d'être admirés. Cet artiste possède à fond la peinture de décors ; il a le génie de la perspective, et sur un théâtre plus vaste que Montréal il se serait acquis une réputation brillante.

Les fonctions de régisseur étaient échues à M Brazeau qui s'en est acquitté en homme intelligent et expérimenté.

Nous avons déjà parlé longuement au printemps dernier du libretto de Jeanne D'Arc et de l'admirable musique de Gounod, qui met en relief les beaux vers de Barbier ; nous laissons donc ce sujet de côté pour arriver aux acteurs.

C'est sur Melle Newcomb que reposait le principal intérêt de la soirée ; le public était anxieux de savoir comment elle s'acquitterait d'un rôle si difficile, écrit dans une langue qui n'était pas la sienne et accepté au dernier moment. Elle est sortie de l'épreuve d'une façon victorieuse et sans nous faire complètement oublier Mme. Frume, elle nous a rempli d'admiration. Sa diction est parfaite, son intonation riche et variée, sa pose et son geste artistiques ; c'est en un mot une actrice consommée. Elle a eu des mouvements sublimes et plusieurs de ses tirades ont été applaudies avec enthousiasme. Nous espérons que ce premier succès remporté sur la scène française par Melle. Newcomb, l'engagera à se faire entendre plus souvent dans notre langue, car elle a révélé hier un talent véritable, demeuré jusque là presqu'inaperçu, à l'Académie de Musique où elle n'avait rempli que des rôles de moindre importance à l'Académie de Musique.

Mme Granger a été parfaite dans le rôle d'Agnès Sorel ; elle a une voix sympathique, des gestes naturels et beaucoup d'aisance en scène. Elle a reçu des applaudissements aussi chaleureux que mérités.

Mlle Picard fait un page charmant ; elle a une jolie figure, possède une voix fraîche et bien timbrée, et avec un peu de culture, elle arriverait à acquérir un talent réel. Seulement, elle partage un peu le défaut commun à tous les amateurs, de parler un peu vite et trop bas.

Mlles. Dupont et Marchand, Mmes. de Trêves et de Gaucourt ont rempli leur rôle avec conscience ; avec plus de connaissance de la scène, elles réussiraient très bien dans les rôles secondaires.

Mlles. Desmarais et Chaput, les deux saintes qui inspirent Jeanne d'Arc, ont des voix fraîches et cultivées, mais l'une toutefois ne possède pas la perfection d'immobilité que demande son rôle de figurante.

Mlle "Armand" est très bien dans le rôle de Perrine ; jolie voix, petit air mutin, ravissant. Malgré le pseudonyme, nous avons cru reconnaître la Perrine du mois de mai dernier.

Mlles. Darieu et Lavallée, la mère et la sœur de Jeanne, ont fait des progrès marqués dans leur rôle, depuis le printemps dernier ; courage pour l'avenir.

M. Paul Dumas, dans le rôle de Jacques d'Arc, est véritablement le type de l'homme de "bonnes mœurs et bonne renommée", comme il le dit si bien au premier acte. Sa voix est vibrante, son physique convient parfaitement à son rôle, et sa longue habitude de la scène lui donne un air d'aisance que lui envieraient les acteurs les plus éprouvés.

M. Charles Labelle, "Charles VII", et M. Louis Labelle, "de Thouars", deux frères, deux artistes, ont chacun un talent naturel, servi par des voix riches et sonores. Faire leur éloge, ne serait que répéter ce que nous avons dit d'eux si souvent, car il n'y a pas eu à Montréal de succès dramatique dans lequel leur nom n'ait été mêlé.

Nous citerons encore les noms de MM. Mercier, Benard, Lapointe, Tranchat, Morin, Juneau, Chartrand, Garand, etc., qui se sont acquittés de leurs rôles respectifs avec conscience et succès. Le nom de la plupart d'entre eux a souvent figuré sur le programme des représentations d'amateurs.

Les chœurs, les meilleurs sans doute qui aient été entendus à Montréal, ont produit le plus grand effet ; rien ne laissait à désirer sous le rapport de l'ensemble et de la perfection.

Bref, la soirée d'hier a été magnifique et elle inaugure d'une façon glorieuse la série des représentations de Jeanne d'Arc.

CLUB CARTIER.—Il y aura ce soir séance aux lieu et heure ordinaires.

Tous les membres sont priés d'y assister.

UNION ST. JOSEPH.—Lundi soir ont eu lieu les élections de l'Union St. Joseph. Voici le résultat du scrutin :

Dominique Boudrias, président, réélu ; Pierre Patenaude, 1er vice président, réélu ; Joseph Labelle, 2me, do, do ; Paschal Leclerc, secrétaire archiviste, réélu ; Alfred Major, assistant, do, do ; J. Bte. Allard, correspondant ; Joseph Alfred Dupuis, trésorier, réélu ; Antoine Bourdon, assistant, do, do ; Louis Blanchette, 1er coll. trésorier, réélu ; François Xavier Rousseau, 2me, do, do ; Pierre Gosselin, 1er assistant, do, do ; François Xavier Crevier, 2me, do, do ; Amable Charbonneau, 1er commiss. ordonnateur ; John Lang, 2me, do, do.

L'Union St. Joseph, trop nombreuse (elle compte aujourd'hui 710 membres) pour qu'elle pût inviter tous ceux qui en font partie, à assister aux funérailles des membres décédés, s'est vu forcée de subdiviser la ville en trois grandes divisions dont voici les bornes : La partie Est s'étend des limites Est de la ville, au côté nord de la rue Jacques-Cartier. La partie Ouest, depuis les limites Ouest de la ville, jusqu'au côté sud de la rue Bleury. Enfin, la division Centre comprend cette partie de la ville située entre les deux premières divisions Est et Ouest. Par suite de cette subdivision, chaque membre n'est tenu d'assister qu'aux enterrements qui se font dans sa propre division. Les Messieurs dont les noms suivent ont été élus pour les divisions suivantes :

Division Centre—Dominique Boudrias, président, réélu ; Pierre Pattenaude, vice do, do ; Amable Charbonneau, comm. ordonnateur.

Division Ouest—Antoine Bourdon, président ; Alfred Major, vice président ; John Lang, commiss. ordonnateur.

Division Est—Joseph Cartier, président ; George Pepin, vice-président ; Hubert Lecompte, commiss. ordonnateur.

Pendant le semestre qui vient de s'écouler il a été perçu un montant de $3,326.09.

De cette somme on a retranché celle de $2,287.29, repartis de la manière suivante :

Aux veuves (deux)	$830
Aux orphelins	272
Aux malades (dont plusieurs ont reçu chacun $78)	616.00
Frais d'administration	569 29

Ce qui laisse un surplus de $1,038.80 en faveur de la société.

En tenant compte de la crise qui depuis bientôt quatre ans, se fait sentir partout, particulièrement chez la classe ouvrière, nous sommes forcés d'admettre que ce résultat est certainement très beau.

Afin de faire connaître les avantages qu'il y a pour toute personne de devenir membre de l'Union St. Joseph, nous nous permettrons de présenter ici, sous forme de tableau synoptique, les obligations qui lient chacun de ses membres de même que les secours qu'il en retire.

Contributions et devoirs de chaque membre :

Contribution mensuelle	$0 40
Contribution funéraire, (au décès de chaque membre)	0 50

Sont exempts de cette dernière, ceux des membres qui assistent aux funérailles du membre décédé dans leur division.

Amende imposée à ceux qui n'assistent pas à l'assemblée du premier lundi de chaque mois	$0 05
Amende imposée à ceux qui n'assistent pas à la fête patronale (St. Joseph)	0 50

Tout membre est tenu de payer sa quote-part des frais encourus pour la célébration de cette fête.

Secours que reçoivent les membres les orphelins et les dames :

A tout membre malade, par semaine	$3 00
A tout orphelin de père, par semaine	0 20
A tout orphelin de père et de mère, par semaine	0 75

Tout orphelin a droit à ce secours tant qu'il n'a pas atteint l'âge de 14 ans.

A toute veuve, au décès de son mari (seulement)	$415 00

Tout honnête homme (âgé de moins de 45 ans) peut faire partie de l'Union St. Joseph.

SUICIDE.—Louis Lalamières, menuisier, âgé de 48 ans, et demeurant rue Seaton, 387, avec sa mère et ses deux frères, s'est suicidé hier matin, entre 10 et 11 heures, en se jetant dans le fleuve. Le défunt était célibataire et sujet à des attaques d'épilepsie. Son frère auquel il avait exprimé son intention de s'ôter la vie, l'avait suivi et le voyant enlever ses habits au bord de l'eau il appela au secours. Mais le malheureux s'était déjà précipité, et quand M. Olivier Desrosiers le retira de l'eau quelques minutes après il allait expirer. Le Dr. Avila Demers fut appelé, mais tous les soins furent inutiles. Le verdict du jury du coroner a rendu un verdict conformément à ces faits, attribuant le suicide à une aberration mentale.

AU MECHANIC'S HALL.—Il ne faut pas oublier que c'est mercredi de cette semaine que Madame de Clairville donnera au *Mechanic's Hall* une conférence que le talent distingué de cette dame nous autorise à prédire comme un brillant succès littéraire. Le programme que nous publions dans une autre colonne, est des plus attrayants. On aura à la fois de la littérature, du chant et de la musique, le tout de façon à satisfaire le goût des plus délicats. Nul doute que le public assistera en foule à cette soirée où, à part le plaisir d'entendre de belles choses, il aura aussi celui de contribuer à une bonne œuvre, car les recettes seront consacrées à une famille du Sud ruinée par la guerre, et qui mérite à tous égards des marques substantielles d'intérêt de la part des citoyens de cette ville.

ARRESTATIONS.—Les détectives Lafon et Cullen ont arrêté deux gamins du Griffintown accusés d'avoir volé des bagues et des camées d'une grande valeur au préjudice de MM. Olsen et Tucker, orfèvres de la Côte St. Lambert.

Les prisonniers se nomment James Miller et John Fernandes.

CONDAMNE.—Un jeune homme nommé Thomas Saunders, qui a hérité il y a quelque temps de magnifiques propriétés dans la partie ouest a été condamné hier par le Recorder à deux mois d'emprisonnement pour ivresse et résistance à la police. Il paraîtrait que Saunders, qui a toujours été sous l'influence du spiritueux depuis la mort de son père, avait l'habitude d'aller troubler ses locataires le samedi soir. Un de ces derniers, fatigué du scandale qu'il causait dans son domicile lui ordonna de sortir de sa maison. Il fit appeler la police. Saunders résista tant qu'il put et lança deux chiens contre les constables. A la fin il dût céder à la force et passer la nuit au violon.

SESSIONS SPECIALES.—Aux sessions spéciales de la paix tenues hier matin sous la présidence de Son Honneur le Juge Coursol, Narcisse Chaussé a été décrété d'accusation pour avoir pénétré avec effraction dans un magasin et d'y avoir volé plusieurs marchandises. Son procès a été ajourné à demain matin.

FEU.—Vers quatre heures hier matin le feu a détruit complètement le bureau mobile de M P. Canvon, armateur, situé sur le quai Bonsecours. La perte n'est pas très considérable. On croit que le feu a été allumé par un incendiaire.

—Isaac Jacobs, un journalier avait quelque rancune contre un de ses compatriotes nommé Aaron Jacobi, lança une pierre dans une fenêtre de la résidence de ce dernier, No. 533, rue Lagauchetière, pendant la nuit du 15 courant. Un carreau valant 50 cents fut cassé. Jacobi est maître d'école et il y a quelque temps il jugea à propos de donner une dégelée au fils de Jacobs, son frère, pour une peccadille quelconque. Jacobs, croyant que son fils avait été maltraité sans raison, fit assigner le maître d'école devant le magistrat de police sous la prévention d'assaut et de voies de faits sur l'enfant.

La cause fut réglée entre les parties, le défendeur payant les frais. L'affaire n'en resta pas là, Jacob et Jacobi entretinrent depuis l'un pour l'autre une haine sourde. Par conséquent Jacobi est convaincu que celui qui a brisé son carreau de vitre ne peut être que son ennemi. Il a fait comparaître ce dernier hier matin devant le Recorder qui a fixé le procès de cette cause célèbre pour le 20 courant.

—Oscar Lafortune, épicier, coin des rues Mignonne et Amherst, accusé d'avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes, a été condamné hier matin à subir son procès aux Sessions de la Paix.

—Clément Chagnon, professeur de natation a fait assigner son épouse, Marie Bissette, devant le magistrat de police, l'accusant d'avoir volé ses meubles pendant qu'il était absent de la ville.

—Un bref de saisie en liquidation forcée a été lancé hier contre Théophile Brodeur de St. Jean, P. Q.

—On dit que Quintal, accusé du meurtre de Brisebois, s'est caché pendant quelque temps dans la maison d'un ami à Hochelaga. Après s'être rasé la moustache et revêtu un déguisement, il avait pris un train du chemin de fer Q. M. O. & O., et se serait réfugié dans quelque paroisse du nord.

—L'échevin Thibault, qui a manqué le train hier soir à Lévis, sera de retour à Montréal dans le courant de la soirée. Il arrivera par le train du jour.

—Une malle en cuir contenant des effets d'habillement, valant $40, et appartenant à un passager, a été volée sur le bateau de Québec, il y a quelques jours. Le voleur n'a pas encore été arrêté.

—Charles Drummond, un cocher de la Petite Côte, a fait une chute de voiture hier et a reçu des blessures sérieuses.

—Une jeune fille venait serrer la main à une de ses compagnes qui prenait samedi un des trains du soir à la gare Bonaventure, a été la victime d'un filou ; ce dernier lui enleva sa bourse contenant $25.

—Le steamer *Thames*, parti de Londres le 29 octobre, vient d'être signalé à St Jean Terreneuve. Le navire a subi des tempêtes terribles ; son second et troisième officiers et un matelot, ont été emportés par un coup de mer et se sont noyés.

HOTEL RICHELIEU.—Jos. Robillard, Lanoraie ; W G Gonne, Trois Rivières ; F H. Pothier, do ; Louis Dumais, St Jean ; Alex. Dupré, Côteau Landing ; Dr C P Painchaud, Varennes ; Mme Papineau, St Thimothée ; M H Greene, St Lin ; P Clovetier, Joliette ; Geo. Graham, Nillier ; Thos Thompson, St. Rémi ; F X Normandin, St Pierre ; James Flemming ; A Dufresne, Iberville ; James Adams, New York ; M Bradley et dame, Boston ; Thos. Roy et dame, Albany ; J B Burk et fils, Québec ; J P Prentice, St. Jean, N B ; J B Calkin, Halifax ; F Hardy, Boston ; J Thomson, Portland ; James Wilson, Truro ; J F Gauy, St Jean ; Elwin Forest, Brockville ; W B Harrison, Belleville ; A B Cramby, Grenville ; William Buck, Toronto ; F B Griffin, do ; J B Simon, do ; W Williams, Granby ; Albert Stewart, Québec ; J P Vipond, Danville ; Edward H Jamieson, Bécancour ; John Lane, Belfast ; Wm. Drummond, do ; Jos B Blouin, Adamsville ; Wm Morrison, Boston.

HOTEL DU CANADA, arrivés : Joseph Buteau, Côte Noir ; Napoléon Beaudoin, Québec ; Chas. Feller, Roxton Fall ; Léon Rowland, Albany ; Albany, N Y ; J Campbell, Toronto ; J Louthood, Trois Rivières ; Fréd. Leduc, Beauharnois ; E Foster, Québec ; Mme Foster et sa famille, do ; Chas. Dubois, do ; John Omally, Ottawa ; J L Richer, New York ; Mme Landry, do ; Chs Morrissette, Québec ; F H Lyon, Hamilton ; Thos. Warner, Upton ; Chs Duclos, do ; Tho. Beauchamp, Lévis ; J F Voligny, Contrecœur ; M et Mme Chagnon, Verchères ; C F Beauchemin, Maria Ville ; Geo. Reat, St Félix de Valois ; Ed Dupont Trois Rivières ; L Dufresne, do ; Benj. Craig, do ; Chs. Dion, do ; P Poliquin, do ; E A Lally, do ; L. Tranchemontagne, Berthier ; Louis Bideaux, Trois Rivières ; Jos Lessard, do ; O N Fréchette, Batiscan ; Louis Labelle, Sorel ; Wm Lyon, Rivière du Loup (en bas) ; E Bouthillier, Sorel ; Ed Wurtele et Dame, do ; N F Patenaude, Sorel ; E Talbot, St. Urbain ; N LaRoche, Ste Martine ; J Marsden, Sorel ; Chs L Champagne, Ste Scholastique ; Ed Beaupré, Sorel ; John McHardy, Drummondville ; J B Beauchemin, Sorel ; H Beauchemin, do ; A Brandebaul, Montréal ; John Beauharnois, Beauharnois ; A S Manny, Beauharnois ; W G Gouin, Trois Rivières ; F X Pothier, do ; L R Baker, Beauharnois ; J N Brandehaul, do ; J N Ducondu, Joliette ; H Roy, Terrebonne.

BIEN VRAI.—Il est bien vrai que les soussignés vendent pour moitié prix des casques, des manchons, des collerettes, des capots, des manteaux, des robes de carioles, de toutes espèces de pelleteries. C'est au No. 217, rue Notre Dame et No. 583, rue Ste Catherine. Dubuc, Desautels et Cie.

Rapports et Reproductions.

Bénédiction de Cloche.

Dimanche dernier, Mgr. l'Evêque de Montréal se transportait à Lachine pour faire cette touchante cérémonie si chrétiennement appelée le baptême d'une cloche ; et la nouvelle cloche était destinée à la maison du noviciat des RR. PP. Oblats.

Le Rév. M. Piché, le digne curé de Lachine, cet ami si dévoué des Oblats, avait fait au Rév. Père Boisramé, directeur du noviciat, l'offre de sa belle église pour la circonstance : la proposition était tout à la fois trop bienveillante et trop avantageuse pour n'être pas acceptée avec reconnaissance.

Dimanche donc, vers 2 heures de l'après midi, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal entrait solennellement dans le beau sanctuaire de l'Eglise de Lachine pour procéder à la cérémonie. La nef était remplie d'une foule pieuse et sympathique ; les nombreux parrains, dont nous regrettons de ne pouvoir donner les noms, étaient groupés autour de la cloche, richement ornée par les soins généreux de la Dame de M. Jos. Lorange, marchand de Montréal ; et la cérémonie commença par le discours de circonstance donné avec l'habileté et l'onction bien connue du prédicateur, le Rév. M. C. Caisse, chapelain du couvent d'Hochelaga. Le Rév. Père Buber, O. M. I., lui succéda pour adresser la parole en anglais, ce qu'il fit lui aussi avec un rare bonheur.

Le pontife continua ensuite la cérémonie, qui se compose de prières tour chantées, d'aspersions et d'onctions qui doivent donner à l'airain la religieuse harmonie qui va droit au cœur et qui porte à Dieu.

La cérémonie terminée, la nouvelle baptisée fit entendre sa voix harmonieuse sous les coups du battant, mis en mouvement par le pontife d'abord, puis ensuite par les parrains et marraines qui se succédèrent jusqu'à ce qu'ils cédèrent la place à tous les paroissiens et paroissiennes qui désiraient faire l'offrande de circonstance. Le public admirera la générosité des parrains et marraines en apprenant que leur offrande a atteint le chiffre surprenant de $411.

CONSEIL-DE-VILLE.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE.

Le Conseil s'assemble à 3.30 heures. Son Honneur le Maire au fauteuil.

Présents : — Les échevins Laberge, McCambridge, Nelson, Childs, Holland, Robert, Mercer, Greene, Kennedy, McLaren, Laurent, Stephens, Gauthier, Melançon, Hood, Chaussé, Grenier et Nelson.

Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux de la dernière séance,

REQUÊTES.

Lecture est faite d'une requête signée par un grand nombre de propriétaires d'immeubles, demandant au Conseil de changer le système actuel d'expropriations.

Cette requête est renvoyée au comité des finances.

RAPPORTS.

Un rapport du comité de finances recommandant que le rapport du comité des chemins demandant une appropriation de $1,500 pour payer ses ingénieurs soit reconsidéré.

Ce rapport est adopté.

Le rapport du comité de l'eau et des finances suggérant que le département de l'aqueduc fasse baisser le niveau des tuyaux dans le Canal Lachine.—Adopté.

Lecture est faite d'un rapport du comité des finances, demandant au Conseil de reconsidérer la résolution passée à la séance du 1er octobre dernier, au sujet des réclamations des volontaires appelés sous les armes le 16 juillet dernier, attendu que le comité avait consulté deux jurisconsultes éminents de Montréal, qui avaient déclaré que la Corporation perdrait infailliblement sa cause, si l'affaire va devant les tribunaux.

L'échevin Robert s'oppose à l'adoption du rapport.

L'échevin Laberge dit que le rapport ne paraît pas sur les ordres du jour. Le comité des finances n'a jamais été chargé de consulter des avocats sur la question, mais de les engager pour défendre sa cause.

Après un débat assez vif, la considération du rapport est remise à la prochaine séance.

Le comité des finances présente son rapport sur les différends qui ont eu lieu entre le maire et les cotiseurs. Son Honneur le maire ne peut pas être traduit devant le comité pour une offense aux cotiseurs. Ces derniers devront le traduire devant les tribunaux. Son Honneur le Maire se lève et explique longuement au Conseil l'incident qui a amené la plainte des cotiseurs. Il dit que pour sa part il est loin de penser que les cotiseurs connaissent les lois de la politesse. De plus, il a par devers lui de nombreuses preuves de leur partialité qu'il pourra produire devant le public.

Le rapport est finalement adopté à l'unanimité.

ORDRES DU JOUR.

L'échevin Mercer donne avis qu'à la prochaine séance il présentera au Conseil une motion pour fonder une bibliothèque civique dans une des salles du nouvel Hôtel de Ville.

Sur motion de l'échevin Stephens, secondé par l'échevin Nelson, le rapport du comité des finances pour une allocation de $563 pour réparer le Drill Shed, est adopté.

Le rapport du comité des finances sur la pétition des hôteliers, pour avoir le droit de garder des omnibus en face de leurs hôtels respectifs est référé au comité de police.

Le rapport du comité des finances sur la pétition des Sœurs Grises, pour être exemptes de certaines cotisations spéciales est renvoyé.

Le rapport des comités des chemins et des finances pour une allocation de $1338 pour payer le coût des canaux des rues Ste. Catherine et Guy a été référé de nouveau au comité des chemins pour y être reconsidéré.

Le rapport du comité de chemins pour permission de modifier l'emploi de certains items de leur allocation est adopté.

Le rapport du comité des marchés sur les pétitions pour avoir des étaux privés de bouchers, est adopté ainsi que le rapport de l'inspecteur de la cité sur le drainage du quartier ouest.

MOTIONS.

L'échevin Holland, secondé par l'échevin Childs propose qu'il soit passé un nouveau règlement défendant l'usage de la pipe dans le Nouvel Hôtel de Ville, excepté dans des appartements qui seront désignés pour les fumeurs.

L'échevin Grenier s'oppose à cette motion. Il prétend que tous les échevins devraient avoir le droit de fumer dans les comités et ailleurs.

L'échevin Mercer prononce un long discours contre les fumeurs.

L'échevin Stephens propose en amendement secondé par l'échevin Grenier que la règle contenue dans la motion de l'échevin Holland ne soit applicable qu'aux employés de la Corporation et que la motion ainsi amendée soit adoptée.

L'échevin Childs est ennemi de la pipe. Il dit que l'usage de la pipe dans les comités a peut être fait perdre des milliers de piastres à la cité, car les fumeurs apportent toute leur attention à leur pipe ou à leur cigare ne s'occupant pas des questions importantes soumises à leur comité.

L'échevin Hood se prononce en faveur de la pipe.

L'amendement est mis aux voix et adopté sur la division suivante :

POUR : Les échevins Chaussé, Kennedy, Robert, Hood, Gauthier, Melançon, Grenier et Stephens, 8.

CONTRE : Les échevins Laurent, Mullin, Mercer, Childs, Holland et Nelson, 6.

La motion de l'échevin Holland est perdue sur la même division.

A 6 heures p.m. le Conseil s'ajourne.

DE L'OUVRAGE.

Bureau de Placement, pour Hommes et Femmes, Collecteurs et Agents d'Assurances.
GIROUARD & PROULX,
30 rue St. Gabriel.
6 Novembre.

ON DEMANDE

Deux Menuisiers sachant faire les chaises et un Sculpteur, rue du Marché, Village St. Jean Baptiste.
19 novembre. 61—3k

EDITION DE 5 HEURES

DERNIERES DEPECHES.

Cettinge, 20—Les rapports officiels disent que les Monténégrins ont pris d'assaut la citadelle de Spitza. Ce succès donne aux Monténégrins la possession de la côte depuis la frontière autrichienne jusqu'à Boyara. Les Turcs gardent toujours Antivari.

Vienne, 20—Les Monténégrins sont tenus en échec par deux frégates turques.

Constantinople, 20—Le gouverneur turc Kossons a exhorté les Musulmans à défendre la province contre l'invasion serbe.

Zara, 20—Les Turcs ont violé samedi la neutralité de la frontière autrichienne. Ils mirent à sac plusieurs maisons et volèrent du bétail.

Berlin, 20—La *North German Gazette* en faisant des commentaires sur un article qui a paru dans la *Gazette* de St. Pétersbourg, suggérant une alliance russo-française, dit: Une telle alliance changerait en hostilité l'amitié actuelle entre la Prusse, l'Autriche et la Russie.

Edimbourg, 20—Un correspondant de Londres dit qu'il croit que le parti de la paix dans le cabinet a reçu un nouvel adhérant. Maintenant il y a cinq ministres engagés à la politique de non intervention.

Belgrade, 20—Plusieurs clauses de la convention entre la Serbie et la Russie n'ont pas encore été réglées. On croit que la Russie n'est pas décidée à accepter toutes les conditions dictées par la Serbie.

Versailles, 20—Dans le Sénat, hier après-midi, M. Arago, au nom de la Gauche, demanda la question préalable sur l'interpellation d'Audrean de Kerdrel au sujet des instructions données par le ministère aux fonctionnaires publics pendant l'enquête sur les élections.

Paris, 20—Les arrangements pour la formation d'un nouveau cabinet n'ont pas beaucoup progressé. Il n'est guère probable que la liste des nouveaux ministres soit publiée avant mercredi.

Paris, 20—Le résultat du vote dans le Sénat, hier, a été reçu au milieu des acclamations de la gauche. Le vote prouve que le Sénat a absolument abandonné le cabinet. En excluant les votes donnés par les cinq ministres, le ministère a commandé moins que la moitié du Sénat.

On lit dans le *Canadien*:

Voici une autre preuve que la protection "ruine" un pays, suivant l'expression du *Journal de Québec*. Un télégramme de Londres annonce qu'une maison américaine a obtenu le contrat de la construction et de "l'équipement" du chemin de fer Madeira et Marmore, Amérique méridionale. Il y a quelques années les manufacturiers de fer anglais avaient le monopole de la construction des voies ferrées, ils fournissaient même les rails aux compagnies de chemin de fer américaines. Aujourd'hui, les Etats-Unis, grâce à la protection, sont en mesure de faire une rude concurrence à l'Angleterre libre-échangiste, sur les marchés du monde entier. Pendant que nos voisins développent leur commerce de fer, nos richesses minérales restent enfouies, faute d'une politique nationale.

Le câble nous a annoncé que M. Guyot-Montpayroux, député de la Haute Loire et rédacteur en chef du *Courrier de France*, avait été atteint d'aliénation mentale.

Le *Courrier de France* annonce cette nouvelle de la manière suivante:

Nous n'avons plus rien à apprendre à nos lecteurs, à nos amis.

Une grande partie de la presse a fait connaître ce matin le coup terrible qui nous frappe tous dans la personne de notre excellent et cher directeur, M. Guyot-Montpayroux.

M. Guyot-Montpayroux, que nous avons beaucoup connu, était, ajoute la *Liberté*, un des habitués de la maison de M. Girardin; sa verve était intarissable; il excellait surtout à contrefaire la voix presque éteinte de M. Thiers. Il était passionné, fougueux, ardent à la riposte, mais incapable de sentiments haineux. A force de lutter, sa raison a succombé; l'équilibre de ses facultés mentales s'est trouvé rompu; il a été pris d'une sorte de folie magnifique qui transformait en or et en pierreries tout ce qu'il touchait.

Un fait, raconté ces jours derniers par M. Montpayroux lui-même, indique l'état permanent d'exaltation dans lequel vivait depuis longtemps le malheureux directeur du *Courrier de France*.

C'est ainsi qu'il exposait à un ami, avec une très grande netteté d'idées néanmoins, le plan de ses folles ambitions. Il parlait comme si ses rêves s'étaient réalisés. Il était, disait-il, possesseur de l'Alsace et de la Lorraine, M. de Bismarck venait de les lui remettre pour qu'elles fussent rendues à la France, qui l'en avait nommé gouverneur. Dans peu de temps, le monde entier n'aurait plus qu'une seule langue, une seule religion, un seul gouvernement, dont il était tout naturellement le chef suprême désigné.

Tous ces résultats, il les avait obtenus à l'aide d'une souscription universelle s'élevant à *cinq cents milliards*.

PETITES NOTES.—Avant hier, le nommé Michael Murray, âgé de 22 ans, se rendit dans une buvette de la rue Craig, et se fit servir quelques verres d'alcool, après quoi il refusa de payer avec un sans gêne parfait. Le commis ayant voulu lui faire des remontrances, Michael s'élança sur lui, et le frappa à différentes reprises, ainsi qu'un nommé Maher qui voulut assister le commis. Traduit devant Son Honneur le Recorder, cet individu a été condamné à trois mois de prison aux travaux forcés.

—Dimanche, pendant que le Rév. Dr. Jenkins prêchait comme d'ordinaire dans son église, des voleurs s'introduisirent dans la sacristie et partirent ensuite, emportant le parapluie en soie et le pardessus du ministre.

—Oscar T. Prince, âgé de 9 ans et 6 mois, a été condamné par le magistrat de police, à cinq années de maison de réforme pour avoir volé du tabac, la propriété de la compagnie de navigation du Lac Michigan. Il paraît que cet enfant était un voleur insigne, car il a déjà été accusé de plusieurs vols considérables.

—Dolima Morin a été condamnée à $95 et les frais ou quatre mois de prison, pour vente de boissons alcooliques sans licence.

ACCIDENT—Dans la journée de lundi M. Simonneau, mécanicien à la filature d'Hochelage, a eu la main broyée par un engrenage.

Le Dr. F. X. Mousseau, appelé immédiatement pour donner ses soins au blessé fit appeler le Dr. Brosseau en consultation et l'amputation fut jugée nécessaire. Cette opération a été pratiquée avec un plein succès.

COUR DE POLICE, mardi—John Fermandas, 17 ans, et James Miller, 19 ans, marchands de journaux, accusés de vol de journaux, sont renvoyés en prison pour examen.

Trois causes de blessures graves sont renvoyées à demain et deux causes de simple assaut sont réglées à l'amiable entre les parties.

COUR DU RECORDER, mardi.— Neuf prisonniers ont comparu ce matin devant ce tribunal; trois sur ce nombre ont été renvoyés à demain pour leur procès. Léon Lahaie, voies de fait sur la personne de sa femme, $10 ou deux mois. Michael Skinner, 25 ans, ivresse et résistance à la police, $10 ou deux mois. Melina Gauvreau, même offense, même pénalité.

UTILE ET NÉCESSAIRE—"Au quatre Saisons" on offre actuellement des couvertes de laine blanche, pesant 4½ lbs, pour $2.00 la paire, avec des Beavers, des Présidents, des Nap Clothes, des Coatings, des Tweeds Canadiens et Ecossais, des Casimirs à chemises, des Flanelles de toutes couleurs à 35 0/0 meilleur marché que leur valeur.

Il se fera cette semaine et la semaine prochaine une grande vente dans les étoffes à Robes, les matelassés à manteaux et tout notre immense stock de garnitures en plume, braid polonais, passementerie parisienne. Le tout a été réduit plus qu'à moitié prix, et il faut qu'à tout prix ce département soit fondu d'ici au jour de l'an. Avis à ceux qui en auraient besoin. Meilleure chance ne s'est jamais présentée. Avis aux modistes. Venez vite, car les premiers ont toujours le premier choix. Toujours l'enseigne du drapeau "Au Quatre Saisons", 97, rue Notre-Dame. Maison à un seul prix. Fondée en 1858. J. PERRAULT & CIE.

N B. Nous ne nous faisons pas forts de faire des présents à cœur d'année, mais les bénéfices que la pratique réalise en achetant nos marchandises, sont, de tout cœur, donnés.

—La machine était usée. Pourquoi? Ce n'est pas parcequ'elle était mal construite, mais on l'a fait fonctionner de travers. Des milliers d'hommes qui dépérissent avant d'avoir atteint la trentaine, renaîtraient à la vie, et retrouveraient leur santé s'ils faisaient usage du Sirop Péruvien qui contient parmi ses éléments du protoxide de fer qui enrichit le sang et fortifie le système.

En vente chez tous les pharmaciens.

—Les personnes qui ont vu les travaux exécutés chez M. Bourgoin No. 305 rue St. Denis par M. Nap. Granger le peintre décorateur bien connu, ont toutes admiré la beauté et le fini de ces travaux artistiques, entr'autres Mme. Perreault qui fut tellement émerveillée, qu'elle donna immédiatement une commande à M. Granger, pour décorer sa résidence No. 115 rue St. André que le public est invité à visiter. L'atelier de M. Granger est au No. 186 rue Montcalm.—a k

AVIS—A tous ceux qui souffrent des fautes et des imprudences de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, du dépérissement précoce, de l'affaiblissement, etc., etc., j'enverrai *gratis* une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. Joseph T. Inman, Station D. Bible House, New-York City. 18— C

ON DEMANDE.— Les soussignés demandent deux bons tailleurs de pelleterie, capables de vendre au magasin. Ils informent en même temps le public qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de chapeaux d'automne pour messieurs et pour enfants, et aussi un assortiment considérable de pelleteries pour dames et messieurs qu'ils vendront à meilleur marché que partout ailleurs.—CHAS. DESJARDINS & Cie, 618, rue Ste. Catherine (en face de MM. A. Pilon & Cie)

BON CONSEIL.— Les mères qui ont guéri leurs enfants de la diarrhée, des convulsions et des maladies des dents, devraient toujours informer leurs amies que c'est au "Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood" qu'elles doivent cet heureux résultat: Prix: 25 cents la bouteille. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

L'HIVER—Par ce temps de crise que nous traversons, quand l'ouvrage est rare et que l'hiver s'annonce sous de si mauvais augures, l'essentiel pour les acheteurs est d'avoir bonne qualité et bon marché et c'est ce qu'ils trouveront en achetant leurs chaussures au magasin de M. C. A. Duclos, à l'encoignure des rues Ste. Catherine et Montcalm, car les personnes qui visitent son établissement sont agréablement surprises de la modicité de ses prix, en même temps de la qualité et du grand choix des chaussures de toutes sortes qu'il offre aux acheteurs.

RÉDUCTION.— Nous donnons avis que du 1er au 15 Octobre courant, nos marchandises de deuil seront vendues en détail à meilleur marché que les prix des marchands en gros. Par exemple, les paramattas que nous offrons à 30, 35 et 40 cts. la verge valant partout 50, 55 et 60 cts.; la même proportion de réduction existe sur nos mérinos et nos crêpes; nos alpacas noirs sont également vendus de beaucoup au-dessous des prix des autres marchands.—DUPUIS FRÈRES, 605, rue Ste. Catherine.

POPULAIRE.—L'établissement de M. Elz. Dérome, chapelier et manchonnier bien connu, No. 621, rue Ste. Catherine est de plus en plus achalandé, car son stock de pelleteries est choisi et ses prix réduits. M. Dérome vient de recevoir des sets en plumes qu'il peut vendre à $1.50 le set; que chacun lui fasse une visite.

LE NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES No. 285 rue Notre-Dame (en face de chez M. Sharpley & Fils) dont M. Roy est le propriétaire, devient très populaire, car M. Roy ne livre aux acheteurs que des meubles élégants et bien finis. M. Roy se charge d'exécuter toute commande pour ouvrage de fantaisie, ameublements de salons etc, etc, Il nous fait aussi plaisir d'informer nos lecteurs qu'à cet établissement se trouve le dépôt de la célèbre manufacture de meubles de Magog.

COUVERTES. — Au-delà de 1,500 paires de couvertes blanches pure laine, et 200 pièces des célèbres flanelles de Chambly à vendre à de grands sacrifices chez DUPUIS FRÈRES, No. 605, Rue Ste. Catherine.

CERTIFICAT. — Montréal, 30 Oct., 1877.—Messieurs Dugal et Lachance, —C'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques lignes pour vous dire le bien que m'a fait l'Onguent du Dr. Cottin. Samedi, le 20 octobre, je souffrais tellement des hémorrhoïdes que je ne pouvais presque plus marcher. Depuis plusieurs jours les souffrances m'empêchaient de dormir. Je commençai à faire usage de votre Onguent samedi soir, je m'endormis aussitôt, et en m'éveillant durant la nuit je fus surpris du grand soulagement que j'éprouvais déjà. J'en continuai l'usage dimanche matin et soir, et lundi matin je me suis rendu à mon bureau parfaitement guéri au grand étonnement de mes patrons et de tous les employés de la maison.

J'ai l'honneur de me souscrire avec considération. Votre tout tout dévoué, etc., F. T. MONNETTE, No. 45, rue St. Constant.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt chez Dugal et Lachance, No. 515 rue Ste. Catherine. 50—um

—Si vous voulez avoir des chaussures à bon marché, comme vous n'en avez jamais eu auparavant, allez à la vente du fonds de chaussures d'une faillite, à l'ancien magasin de M. Pelletier, No 183 rue Notre-Dame et vous serez sûrs d'y trouver ce que vous voulez. La qualité de ces chaussures ne peuvent être surpassée. Elles se vendent à 50 par 100 au dessous du prix coûtant. RUBENSTEIN.

PHARMACIE.—MM. Leduc & Cie., Nos. 191 et 193, rue St. Joseph, ont toujours en mains un assortiment complet de remèdes, produits chimiques médecines patentées, etc, etc.

On donne un soin tout particulier aux prescriptions des médecins. 127 s

INVITATION.—Nous invitons respectueusement toutes nos pratiques tant de la ville que de la campagne, à profiter des énormes réductions que nous venons de faire dans le département des tweeds, draps et casimirs. Notre assortiment est le plus complet qui puisse être désiré, et nous garantissons que nos prix sont au moins de 30 par 100 de moins qu'ailleurs. — DUPUIS FRÈRES, 605, rue Ste. Catherine.

—Nous apprenons avec plaisir que le Dr. Chevalier fait fortune avec sa Pâte de Gomme d'Epinette Rouge. Nous l'en félicitons, car c'est certainement, au dire de tous nos amis, la préparation la meilleure et la plus commode.

"THE BULL'S HEAD." — Tel est le nom du plus célèbre des marchés pour la vente des chevaux à New-York. Tous les maquignons de la métropole s'y donnent rendez-vous. Les trains des différentes parties des Etats-Unis arrivent avec plusieurs centaines de chevaux. Il arrivent très fréquemment que les chevaux, pendant le voyage reçoivent des contusions et des blessures. Le remède dont se servent la plupart des maquignons pour guérir leurs chevaux dans ces cas est le liniment d'iodide d'ammoniac du Dr. Giles.

Agents: Laviolette et Nelson, pharmaciens, 215, rue Notre Dame.

NAISSANCE

—En cette ville, le 11 courant, la Dame de Henri Lang, Ecuier, Notaire, une fille.

DÉCÈS

—A Ste. Geneviève, le 11 Novembre 1877, à 4 heures a.m., à l'âge de 51 ans et 9 mois, après une maladie de 18 mois, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Angélique Pilon, épouse de Jules Gauzin, Ecr., cultivateur et ancien maire de la Paroisse de Ste. Geneviève.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux, deux fils et quatre filles, et un grand cercle de parents et amis qui la regretteront toujours, à ce juste et charitable les pauvres perdent en elle un grand support.—R. I. P.

On demande Immédiatement

Dans chaque comté de la Province de Québec UN HOMME actif et bien recommandé pour une position importante.

Pour salaire, etc., etc., s'adresser avec références et des détails touchant l'âge, l'expérience antérieure et l'occupation de l'applicant à "Gérant," Boîte 1760, Bureau de Poste, Montréal.

20 novembre. 62—u p

Cote St. Louis.

Le Conseil Municipal du Village ayant accepté la résignation de H. D. Côté, Ecuier, comme son Secrétaire Trésorier, recevra des applications pour cette charge jusqu'à VENDREDI prochain au soir, le 23 du courant. La décision sur ces applications sera rendue Lundi, le trois de Décembre prochain.

Côte St Louis, 20 Novembre 1877—61 o

In-re F. X. Benard.

Les ventes d'immeubles annoncées comme devant avoir lieu les 20 23 et 27 du courant, [illegible] par ordre de la Cour, [illegible] par conséquent les ventes auront lieu comme elles ont été annoncées [illegible] à mon bureau, à 11 heures de l'avant midi de chaque jour.

LOUIS DUPUY,
Syndic.

Bureau de Dupuy, Taylor & Duff,
353, rue Notre-Dame,
Montréal, 19 Novembre 1877. } 61

Sacs pour le Grain

De toutes sortes en coton et en toile

A vendre à bon marché, chez

WM. J. McMASTER & CIE.,
CARRÉ VICTORIA.
7 novembre. 50—um k

Theatre Royal

(MONTREAL)

Direction .... C. Lavallée.
Régisseur de la scène. A. V. Brazeau.
Décorateur .... R. T. Garand.
Machiniste .... J. P. Goodman.
Opérateur de la lumière électrique } M. T. Carini.

NOVEMBRE 1877

LUNDI, 19. MARDI, 20.
MERCREDI, 21. JEUDI, 22.
VENDREDI, 23. SAMEDI, 24.

Pour la seconde fois en Amérique

JEANNE D'ARC

Grand drame lyrique en cinq actes et deux tableaux et en vers de JULES BARBIER
Musique de CHARLES GOUNOD.
Représenté à Paris, et à Montréal en Mai dernier, avec un succès sans précédent.

Engagement extraordinaire de

Melle Théresa Newcomb

De l'Académie de Musique, pour le rôle de JEANNE

1er Acte—DOMREMY.
2me Acte—CHINON.
3me Acte—ORLEANS.
4me Acte—REIMS.
1er Tableau: Place de la Cathédrale.
2me " Scène du Sacre.
5me Acte—ROUEN.
1er Tableau: La Prison.
2me " Le Bucher.

CHŒUR de 80 voix formé par les meilleurs Artistes, Dames et Messieurs.
ORCHESTRE composé de cinquante de nos principaux Artistes-Musiciens.

Pour plus amples détails, voir les programmes.

Entrée: 50 cents; Fauteuils d'Orchestre, $1.00; Sièges Réservés de la première Galerie et du Parquet, 75c; Loges, $5. Galerie, 25c.

Levée du Rideau à 7½ heures précises.

Le plan est déposé chez M. Prince, marchand de musique, rue Notre-Dame.

3 Novembre 47—k

MECHANICS' HALL!

Mercredi, 21 Nov. 1877
A HUIT HEURES P.M.

LECTURE

PAR
Mme DE CLAIRVILLE
Avec intermède Musical
Par Mlle HORTENSE VILLENEUVE,
Mme. EMILE DE MESLE
(Elève du Conservatoire de Paris)
Et M. le Professeur PEUDRY, du Conservatoire de Bruxelles,
AU PROFIT
D'UNE FAMILLE DU SUD.

Cette soirée sera donnée sous le haut patronage de plusieurs de nos citoyens les plus distingués.

Billets au Mechanics' Hall, aux principaux hôtels, à "La Minerve" et chez les libraires.

Admission, 50 cts. Sièges réservés, $1.
6 nov. 49

Société Nationale Canadienne

Les Canadiens par droit de naissance ainsi que les personnes résidant dans le pays, quelles que soient leur croyance religieuse ou leur nationalité, les présidents des différentes sociétés nationales, et particulièrement les membres de cette Société ainsi que le public en général, sont cordialement et respectueusement invités d'assister à une assemblée ajournée de la dite Société qui aura lieu à la Salle des Artisans rue St Jacques, MERCREDI prochain, à HUIT heures du soir afin de discuter les clauses de la constitution de cette société.

Par ordre de l'assemblée,
G. McLAUGHLIN,
Secrétaire.
Montréal, 18 Novembre 1877. 61 d

Département des Chemins.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'il ne sera accordé aucune permission par ce bureau, d'ouvrir les rues pour la construction d'égouts privés, depuis le 24 Novembre courant, jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre,
GEO. D. ANSLEY,
Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 19 Nov. 1877. } 61 t

On demande à Emprunter $20,000.00

Pour laquelle somme on transportera des droits de bailleur de fonds et on donnera en plus comme sûreté collatérale une première hypothèque sur une propriété valant $50,000.00.

S'adresser: Boîte 2014, Bureau de Poste, Montréal.

16 novembre 58

Argent à Preter

C. O. PARADIS,
30, rue St. Gabriel, (2nd étage)
Montréal.
24 août—290 tm

Argent à Preter.

D. Z. BESSETTE.
30 Rue St. Gabriel.
3 Juillet 1877 [illegible]

AVIS

Ayant acheté les livres dans la faillite de GUSTAVE LEVERT, épicier, les personnes endettées sont priées de payer chez le soussigné d'ici à trente jours; après cette date des poursuites seront intentées.

T. GIROUARD, Agent,
No. 20, rue St. Gabriel, 2me étage.
8 nov.—51 m p

Province de Québec, District de Montréal. No. 1915 } Cour Supérieure.

Alexandre Dupuy et al., Demandeurs, vs. Charles Lachapelle et al., Défendeurs.

Le 29me jour de Novembre mil huit cent soixante et dix sept, à 10 heures de l'avant midi, en la cité de Montréal, au domicile et place d'affaires de Charles Lachapelle, l'un des dits défendeurs, coin des rues Ontario et Wolfe, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur et pour argent comptant, tous ses biens meubles saisis en cette cause, savoir: ses meubles de ménage, agrès de barre et pigeonhole, etc.

P. ARCHAMBAULT, H.C.S.
Montréal, 20 Novembre 1877.—61

Hotel Richelieu.

M. I. B. DUROCHER remercie le public de l'encouragement libéral qu'il lui a donné et désire l'informer que depuis qu'il a acheté l'Hôtel Richelieu il y a fait des réparations qui lui permettent d'offrir 125 chambres élégamment meublées aux pensionnaires ou familles qui veulent avoir une bonne pension pour l'hiver.

Prix moderés.
9 nov—m o 52

AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes, qu'en vertu de l'article 3 du Code de Procédure Civile, et autant que par la Proclamation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le VINGT DEUXIEME jour de NOVEMBRE courant, devient jour non juridique, les ventes d'immeubles dans les causes suivantes, fixées pour ce jour là, auront lieu le jour suivant, savoir, le VINGT-TROISIEME jour de NOVEMBRE courant, aux mêmes lieux et heures tel qu'annoncées, savoir:

No. 669—Ex parte le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de Montréal, Requérants, à mon bureau, en la cité de Montréal, à dix heures et demie de l'avant midi.

No. 683—Henry S Harwood, Ecuier, Demandeur, vs. François-Xavier Proulx et al., Défendeurs, à la porte de l'Eglise Paroissiale de la Paroisse de Vaudreuil, à dix heures de l'avant midi.

No. 89—Antoine Chartier de Lotbinière Harwood et al, Demandeurs, vs. Joseph Octave Jolicœur, ès qualité, Défendeur, au même lieu, à dix heures et demie de l'avant-midi.

No. 605—Antoine Chartier de Lotbinière Harwood et al., Demandeurs, vs. Dame Jane Longmore, Défenderesse, au même lieu, à onze heures et demie de l'avant-midi.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Shérif.
Bureau du Shérif,
Montréal, 19 Novembre 1877. } 61—r

A VENDRE

Cette belle propriété, portant le No. 115, rue Cadieux, maison double en pierre de taille avec terrace, jardin, hangard à voiture, etc., etc., mesurant 103 x 176.

Une belle maison en pierre de taille, rue St. Denis, No. 177, avec fournaise à eau chaude, bains closet, etc., etc., mesurant 25 x 40, et le terrain 25 x 125, avec ruelle en arrière.

Une belle résidence en pierre de taille No. 60, rue St. Hubert, mesurant 27 x 40 terrain 27 x 175, avec fournaise, etc., conditions faciles.

Trois jolis cottages, rue Cadieux, Nos 76, 78, 80 avec toutes les améliorations modernes.

Une belle propriété de commerce rue Bonaventure, Nos, 136 et 138.

Six cottages en pierre de taille, rue St. Hubert, avec améliorations modernes. Conditions des plus faciles.

Trois maisons en pierre de taille, sur la rue St. Hubert, Nos. 55, 57, avec cuisines de plain pied.

Une maison en brique, rue Ste. Elizabeth, No. 184.

Une maison en brique, rue Drolet, No 144, etc., etc., etc.,

AUSSI:

Lots à bâtir, rues St. Hubert, Berri, St Denis, Ste. Famille, etc., etc.

Argent à prêter sur première hypothèque de ville.

L. A. GLOBENSKY,
Agent d'immeubles,
44, rue St. Jacques, Montréal.
15 août—283.

A VENDRE

UNE MAISON à deux étages érigée sur la Rue Boyer, à des conditions libérales.

L. PLAMONDON,
Agent d'Imeubles, No. 35, rue St. Jacques.
7 novembre. 57—r

A VENDRE

UNE BOUILLOIRE de 6 pieds par 2 pieds de diamètre (*boiler*,) grille à rôtir pour restaurants. S'adresser à

FRANCIS BRUNET, Plombier,
Nos. 64 et 66, Place Jacques-Cartier.
18 Juillet. 758—j

THOMAS H. COX

A déménagé dans ses nouveaux magasins, rue Bonaventure, en face de la gare du Grand Tronc. Ce local commode lui permettra de satisfaire avec plus de facilité aux demandes de ses nombreuses pratiques.

14 nov.—m k 16

DEUIL.

Nous venons de recevoir trois caisses de marchandises de deuil que nous vendons à de bonnes conditions.

ILS RELUISENT.

Un bel assortiment de lustré noir, couleurs et qualités diverses; la plupart sont sans envers.

Nous avons des alpacas depuis 11½c la verge.

Qualités supérieures d'alpacas noirs à 12½, 15, 18 et 20c la verge.

Belle qualité de brillantine reversible à 25c la verge.

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de crêpes et cachemirs noirs et autres marchandises de deuil.

Aussi un bel assortiment de crêpes venant des meilleures manufactures.

BELLES ETOFFES.

On dit que notre assortiment d'étoffes à robes est le plus considérable et le mieux assorti de toute la Puissance.

HUIT CENTS SEULEMENT

Notre wincey croisé Homespun, de toutes couleurs, à 8c seulement et se vend rapidement.

L'OSBORNE.

Nous avons vendu presque toutes nos serges à 13c, mais nous avons reçu un magnifique lot de bonne serge Osborne pour robes, nuances diverses, que nous vendons à 13c la verge. C'est une excellente étoffe.

Nous défions la compétition.

Pour notre département de robes, nous avons des marchandises depuis 8c jusqu'à $2.50 la verge. Notre assortiment pour toutes les qualités est irréprochable.

S. CARSLEY,
393 & 395, RUE NOTRE-DAME
15 Novembre. 17—r

"AU QUATRE SAISONS"

Grande Importation de Marchandises d'Automne, achetées sur les marchés Européen, Américain et Canadien,

Au Public acheteur de la Ville et de la Campagne

LISEZ BIEN CECI.

Il se fait de nos jours des sacrifices inouïs, sous le rapport de dépenses pour annoncer, et principalement dans la ligne des marchandises sèches; certains marchands s'arrogent le droit de vouloir faire croire au public qu'il n'y a qu'eux qui font des sacrifices qu'il n'y a qu'eux, qui sont *annonceurs honnêtes*, qu'il n'y a qu'eux qui donnent les Cotons et les Indiennes. Nous ne venons pas aujourd'hui vous dire la même chose, et nous aurions certainement tort de venir imposer de telles choses à un public intelligent et connaissant. Nous venons seulement vous apprendre que notre Stock d'Automne est maintenant au complet, et que la pratique peut y trouver le plus grand choix de marchandises de goût et des plus variés que nulle part ailleurs. Comme toujours, l'acheteur aura à se féliciter de l'honnêteté de notre système de commerce. Toutes nos marchandises étant achetées pour de l'argent comptant, nous ne craignons pas de dire qu'il y a de grands avantages de venir faire vos achats à notre maison. Comme la maison est reconnu avoir eu depuis vingt ans qu'elle existe, un seul prix, nous croyons devoir ajouter que cela ne demande aucun commentaire. Il suffit de dire que quiconque suit cette règle n'a pas besoin d'autres recommandations. En ce qui concerne le rapport des moyens, qui ont beaucoup à faire dans les achats de marchandises, nous défions qui que ce soit d'acheter à meilleur marché, et à des conditions plus avantageuses que nous.

Nous avons résolu et nous voulons que le public acheteur sache que tous ces avancés sont véritables; pour preuve nous vous demandons de nous honorer d'une visite et de lire la liste de nos prix pour la saison d'Automne, et nous sommes certain que vous serez convaincus de la franchise de nos avancés.

LISTE DES PRIX.

Marchandises de Deuil.

Alpacas Noirs à 11c. 12½. 15c. 17c. 18c. 20c. 25c. 30c.

Le glacé de ces Alpacas est superbe, prix seulement la ligne de 20 et 25c.

Les pratiques nous disent qu'ils valent 40 et 60c. partout ailleurs.

Cordés Noirs de Perse
" " Sedan
" " Victoria
" " Russell
" " Grecs
" " Cable
Mérinos français Noirs
Paramatas "
Cobourgs "
Cachemires "
French Twill "
Crêpes Courtauld "
" " Groub
" " Enterrement

} La qualité, le prix, rien ne laisse à désirer pour défier toute concurrence; d'ailleurs la maison a le plus riche département de Deuil de la ville.

ETOFFES A ROBES.

Notre ligne du 8c. "nouveaux patrons," et nos de Belge Américains à 7½c font sensation. La quantité en est très limitée. Nos serges de 10 12 et 15c font l'étonnement de ceux qui les achètent.

Les lignes de plus hauts tissus ne rencontrent rien pour leur faire concurrence soit dans le goût ou le prix.

MATELASSES POUR MANTEAUX

Notre ligne de $1.50 fait dire à tout le monde qu'ils n'ont jamais rien vu de pareil et les plus difficiles sont satisfaits. Nous avons trois patrons engagés que nulle autre maison peut vous montrer. Nous avons aussi des lignes de plus haut et plus bas prix d'une égale valeur. Huit modistes dans l'établissement sous l'habile direction d'une couseuse de haute expérience.

COTONS ET INDIENNES.

Dans ce département nous dirons seulement que nos cotons blancs commencent à 6c. Nos cotons jaunes à 5c, nos indiennes américaines à 5c, et tous les degrés de qualité seront vendus à des prix excessivement bas. En ce qui concerne la vente de ces marchandises, nous ne barnons personne sur la qualité, chaque pratique a la liberté de se faire donner la quantité de verges qu'elle désire, malgré qu'un grand nombre nous disent que nos cotons et indiennes de 5c. sont bien mieux que ce qu'elles ont vu partout ailleurs.

TWEEDS, COATINGS, TRICOTS

Anglais, Ecossais et Canadiens.

Vu la crise qui sévit *la guerre et le massacre épouvantable* qui viennent d'être déclarés, nous avons résolu de sacrifier des marchandises plus que nous l'avons fait encore à venir aujourd'hui et nous sommes sûres de remporter une victoire éclatante sur nos adversaires si redoutables, ceux qui se disent *seuls annonceurs honnêtes*.

Un regard sur les prix que nous annonçons à ce département, convaincra les plus incrédules que nous sommes en mesure de faire concurrence à qui que ce soit.

Nous vendons un beau et bon tweed à 40c.

Nos lignes de 50c, 60c 75c et $1.00 sont d'une valeur à défier le gros même.

Nos coatings et tricots de $1.25, $1.50 et $1.75 sont d'une richesse et d'une valeur insurpassable.

Nos lignes de $2.00, $2.25 et $2.50 valent $3.00, $3.50 et $4.00 partout ailleurs.

GRANDE EXHIBITION
DE

Fleurs plumes, chapeaux, robes et toutes soieries propres à la mode. Après les maisons de gros, c'est sans contredit la plus belle et la plus grande exhibition qu'il y a à Montréal. Les prix de nos chapeaux commencent à 35c. pour de très beaux chapeaux d'enfants. Nous recevons toutes les semaines de New-York des nouveautés dans les chapeaux, patrons de robes et de manteaux. Une modiste de la plus haute expérience préside constamment à la confection des modes.

LAINAGES, FLANELLES, CORPS ET CALEÇONS.

Ce Département est trop long à énumérer, cependant, les spécialités qu'il renferme méritent un mot en passant. Les flanelles et les couvertes sont quelque chose d'inouï dans le prix, la pesanteur, la qualité et le goût. Les corps et les caleçons seront vendus aux prix de la manufacture. Nos couvertes blanches tout laine pesant 4½ livres pour $2.00 la paire sont inimitables. Cotons ouatés 2ème qualité 10c. 1ère qualité, 15c.

DEPARTEMENT DES BAS.

Ce département renferme toutes les grandeurs depuis le 0000 jusqu'au extra outsize pour Dames, Messieurs et Enfants.

Nous espérons que le public acheteur nous fera justice en nous honorant d'une visite, et nous sommes sûrs que chacun y rencontrera les plus grands avantages.

N'oubliez pas l'adresse à l'enseigne du drapeau:

"AU QUATRE SAISONS,"
97, — Rue Notre-Dame, — 97
J. PERRAULT & CIE.,
Maison Fondée en 1858.
21 Septembre 11—r

IMPORTATION D'AUTOMNE

IMMENSE REDUCTION
CHEZ
C. FILIATRAULT
No 250
Rue St. Laurent
2e porte de la rue Ste. Catherine
FACADE DU MAGASIN PEINTUREE EN ROUGE.

Marchandises de Deuil

Mérinos français et anglais,
Cachemire, paramattas français et anglais,
Asiats, drap impératrice, drap de Londres,
Cordé Royal, crêpe impérial,
Cobourg noir, bonne valeur pour 18c la verge,
Crêpe Courtwall de tout prix à partir de 50c la verge,
Mohair à jupons à moitié prix.

Toutes les marchandises ci-haut mentionnées seront vendues à 35c par cent meilleur marché que leur valeur.

Soie noire pour robes de 20c la verge en montant. Les soies Bonin sont sacrifiées.
Grande assortiment d'indienne couleur solide pour 4, 5, 6c. la verge.
Grande variété d'alpacas noir de 10c. la verge en montant.
La brillante noire de 25c. la verge est reconnue comme valant 40c.

Le Tailleur attaché à mon établissement a dépensé une forte somme d'argent pour apprendre un nouveau système, d'un maître Tailleur de New-York, afin de pouvoir donner aux habillements pour Messieurs la coupe la plus élégante que l'on puisse désirer.

Les manteaux de dames sont aussi coupés sur le même système, en conséquence ces deux départements ont été considérablement augmentés.

Tricots et Diagonale pour habillements et pour manteaux de dames vendus à moitié prix.
Bon tricot pour $1,00 la verge.
Les tweeds anglais et écossais sont importés directement, et mes tweeds canadiens sont achetés des meilleures manufactures.
Mes draps et casimirs noirs sont de la célèbre manufacture de MM. Starke & Bros., Angleterre.
Grandes couvertes de laine blanches pour $1.80 la paire et plus.
Le bas prix des winceys surprend les acheteurs.
Coton jaune d'Hochelaga pour 6c la verge.
200 doz corps et caleçons seront aussi sacrifiés.
Casimir à chemises et flanelle grise de Chambly au prix des manufactures.
Immense assortiment de serge grise et noire pour pardessus d'automne.

C. FILIATRAULT,
250, Rue St. Laurent.
(2ème porte de la Rue Ste. Catherine.)
14 Septembre. 5—e

Nouvelle Récolte de Fruits.

Boîtes Raisins Finest Dehesa à 2 couronnes, J. Clemens & Fils.

¼ boîte	do	do	do
Belles	Fine	do	do
Do	Black Basket	do	do
Do	Blue	do	do
Do	Crown	do	do
Do	Loose Muscatel		do
Do	Valence	do	do
Do	Sultana	do	do

Les meilleurs Fruits de J. Clemens & Fils nous sont expédiés spécialement pour notre département de détail.

AUSSI.

Amandes fraîches de Languedoc, nouvelles Pecan, Noix Grenoble, Brazil et Chataignes.

Les marchandises que nous vendons sont de premier choix et le soin que nous apportons aux commandes donnent entière satisfaction.

Essayez notre Café Arabe à 35c la lb.

Dufresne & Mongenais

Entrepôt Royal de Thé et Café,
221, Rue Notre-Dame.
Montréal, 19 Novembre 1877—60 r

Modèles nouveaux et élégants de Gaseliers en cristal et bronzés, Sofas, Tables, Tabourets pour jardins d'après de nouveaux dessins, Compteurs pour l'Eau de l'"UNION WATER METER COMPANY," chez CHANTELOUP.

11 Mars

Protégez-vous contre le Gaz Acide-Carbonique

si dangereux à la santé en achetant pour Poêle de Passage "L'Argand" d'Ottawa, qui est fait avec un exit de plus pour enlever le surplus du Gaz.

A vendre chez
MEILLEUR & Cie.
652, — RUE CRAIG, — 652
(Près de la Rue Bleury.)
27 Octobre. 38—r

VENANT D'ÊTRE REÇU

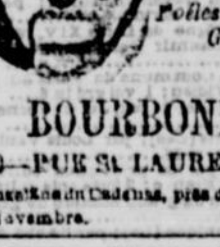

Ornements en composition.
Fournitures de Cercueils.
Célèbres Ranges Graphic.
Poêles de Passage Graphic.

CHEZ
A. BOURBONNIERE
219—RUE St. LAURENT—219
Enseigne du Cadenas, près du Marché.
2 Novembre. 46—r

CANADA METAL WORKS

Bureaux et Ateliers:
577, — RUE CRAIG, — 77
Plombiers et Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Mécaniciens, Machinistes et Finisseurs,
Mattinson, Young & Cie.,
MONTREAL.

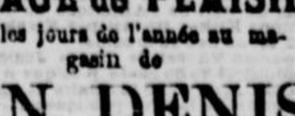

VOYAGE de PLAISIR

Tous les jours de l'année au magasin de

L. N. DENIS
313,—Rue St. Laurent—313

Peintures, Vitres,
Pinceaux, Ferronneries,
Tapisseries, Décors, etc.
A TRES BAS PRIX.
Nous espérons qu'il y aura foule.
20 Juillet. —126 r

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW

VENTES HEBDOMADAIRES

De Meubles et effets de ménage en général, pianos de seconde main, ornements, lits de fer, tapis, literie, etc., auront lieu tous les LUNDIS et JEUDIS MATIN, à mon magasin, 728, Rue Craig, près de la Place Victoria.

Il y a toujours à ces ventes beaucoup d'acheteurs de la ville et des campagnes, et elles font de mes salles le meilleur marché pour toutes espèces de marchandises en général.

Vente à DIX heures A.M.
HENRY J. SHAW,
18 Encanteur.

Meubles et Pianos

Aux Bâtisses SHAW, Rue Craig.

Des personnes qui ont besoin de meubles épargneront de 20 à 30 par cent en achetant leurs meubles et leurs pianos au grand entrepôt de meubles et de pianos,

726 ET 728, RUE CRAIG,

Superbes ameublements de bois poli à $35 seulement; pianos élégants carrés et cottages aux prix des manufactures,

Bâtisses SHAW, Rue Craig

VENTE de MEUBLES et de PIANOS.

M. HENRY J. SHAW attire l'attention des personnes qui désirent acheter des meubles et des pianos sur le magnifique stock de meubles et de ces instruments qu'il offre en vente, à des prix qui défient toute compétion, et qui sont basés sur l'état actuel des affaires.

Tous les articles qui sont exposés dans sa grande salle de vente sortent des meilleures fabriques de ce continent, et les ameublements élégants pour salon, chambre à coucher, etc., et les autres meubles unis et de luxe forment la plus belle collection du genre en Canada, représentant les principales fabriques de Boston, Chicago, et New-York.

BATISSES DE SHAW,
728, — RUE CRAIG, — 728

On donne avec plaisir tous les renseignements demandés et on fait tous les changements qui peuvent convenir aux acheteurs.

HENRY J. SHAW,

Acte de Faillite de 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de
L. J. BELIVEAU & CIE,
Faillis,

Sera vendu par Encan Public à la place d'affaires des dits Faillis, No 193 Rue St Paul VENDREDI, le vingt-trois courant à ONZE heures de l'Avant Midi, tout le Stock de Commerce appartenant à la susdite faillite, consistant en Quincailleries, Selleries et garnitures de Voitures, se montant comme par inventaire, à $16,070 72

Immédiatement après, sera vendu les livres de dettes, se montant à environ....... 18,000 00

L'acheteur devra immédiatement après l'adjudication fournir un cautionnement.

Le Stock, l'inventaire et les livres de dettes, peuvent être vues au magasin du failli ci-dessus.

Les conditions seront connues le jour de la vente.

GEO. BURY,
Syndic.
Bureau: Bury & McIntosh
"Molson's Bank Chambers,"
Montréal, 19 Novembre 1877 } 61

Acte de Faillite de 1875

Dans l'affaire de
F. X. BENARD, de la cité de Montréal, marchand de bois, commerçant,
FAILLI.

Le Syndic soussigné vendra par encan aux bureaux de Dupuy, Taylor & Duff, No. 353, Rue Notre-Dame,

10. Une autre partie du lot officiel numéro dix huit (18) du dit quartier St Jacques, situé sur la rue du Bord de l'Eau (Water Street) avec une maison en briques et autres bâtisses sus-érigées.

11. Deux lots de terre étant les lots numéros soixante et sept et soixante et huit de la subdivision du lot officiel numéro neuf cent soixante et quatorze (974) du dit quartier St Jacques, avec les bâtisses sus-érigées.

12. Six lots de terre ou emplacements sis et situés dans le village St. Jean Baptiste étant les lots numéros 43, 44, 45, 62, 63 et 64 de la subdivision du lot numero officiel 153, sans bâtisses.

13. Trois lots de terre ou emplacements sis et situés au même lieu étant les lots numéros 1, 2 et 3 de la subdivision du lot officiel numero 154, sans bâtisses.

14. Neuf lots de terre ou emplacements sis et situés au même lieu étant les lots numéros 1, 2, 3, 40, 41, 42, 59, 60 et 61 de la subdivision du lot numéro officiel 156, sans bâtisses.

Vente au bureau du soussigné, à onze heures de l'avant midi, VENDREDI, le 23 Novembre 1877.

15o. Un autre lot de terre ou emplacement sis et situé au même lieu, étant le lot numéro 894 de la subdivision du lot officiel numéro 15 du dit village St. Jean Baptiste, avec une maison en bois lambrissée en briques et autres bâtisses sus érigées.

16o. Un autre lot de terre ou emplacement sis et situé dans le quartier St. Louis de la cité de Montréal, étant le lot numéro 145 de la subdivision du lot numéro officiel 903 du dit quartier, avec une maison lambrissée en briques et autres bâtisses sus érigées.

17o. Deux lots de terre ou emplacements sis et situés dans le quartier St. Jacques de la dite cité de Montréal étant les lots numeros 187 et 188 de la subdivision du lot officiel numéro 1207 du dit quartier, bornés en front par la rue Montana, sans bâtisses.

18o. Quatre autres lots de terre ou emplacements sis et situés dans le dit quartier St. Jacques, étant les lots numéros 33, 34, 35 et 36 de la subdivision du lot officiel numéro 1207 du dit quartier, bornés en front par la rue Erable, sans bâtisses.

19o. Quatre autres lots de terre ou emplacements sis et situés dans le quartier St Jacques de la dite cité de Montréal, étant les lots numéros 37, 38, 39 et 40 de la subdivision du lot officiel numéro 1207, bornés en front par la rue Erable, sans bâtisses.

Vente au bureau du soussigné à ONZE heures de l'avant midi, MARDI, le 27 Novembre 1877.

LOUIS DUPUY,
Syndic.
Bureau de Dupuy, Taylor & Duff,
No. 353, Rue Notre-Dame,
Montréal, 14 Novembre 1877. } 57

COMMERCE

{ Bureau de La Minerve.
{ Montréal, 19 Nov. 1877.

Temps neigeux.

Température observée à l'ombre par Hearn, & Harrison, Opticiens, No. 24 Rue Notre-Dame. 19 Nov. 1877.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
27°	30°	30°
Maximum.	Minimum.	Moyenne.
30°	28°	29°

D'après la marque du baromètre

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
30.28	30.35	30.41

MARCHE MONETAIRE

Montréal, 19 Nov. 1877.

L'or ouvert à 102½, monté à 102½ et fermé à 102½.

Greenbacks ont été achetés de 2½ à 3, et vendus de 2½ à 0.

Change sur New-York, vendu 2½ à 2¾.

Change sur Londres à 85 à 86.

Traites d'or, pair à 0 d'escompte.

Gros Argent Américain, de 7 à 8.

MARCHAND & D'ABBE,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques St. François-Xavier

COTES DES FONDS.

STOCKS.	VALEUR	Div. dern. six mois	VENDEURS	ACHETEURS
BANQUES, ETC.	$		p. c.	p. c.
Montréal	200	7 p.c.	163½	163
Ontario	40	4 p.c.	83½	83
British N. America	250	3 p.c.	....	1[illegible]
Consolidée du Canada	100	3½p.c.	83	82
Peuple	50	3 p.c.	82	80
Molson	50	4 p.c.	108	104
Toronto	100	6 p.c.	144	14[illegible]
Jacques-Cartier	25	——	56	55
Marchands	100	3½p.c.	67½	67
Townships de l'Est	50	4 p.c.	108	104
Québec	100	——	....	115
Nationale	50	3½p.c.	....	85
Union	100	3 p.c.	....	65
Mechanics	50	——	30	....
Royale Canadienne	40	4 p.c.	120½	119½
Commerce	100	——	78	70
Métropolitaine	....	——	80	77
Ville-Marie	....	——	....	121
Dominion	....	——	....	98
Hamilton	....	3 p.c.	70	97
Maritime	....	4 p.c.	81	78
Echange	....	——	....	99
Fédérale	....	——	....	106
Impériale	....	——	....	....
Standard	....	——	....	....
Intercolonial Coal	100	——	90	....
Huron Copper Bay	5	15p.c.	....	—
Montreal Mining Co	....	——	....	....
G T R 7 p c stg Bonds	....	——	100	....
Bons du Chemin de Fer Champlain & St. L. 6 p.c.	....	——	....	....
Bons sterling et 6 p.c.	....	....	97½	....
Télégraphe de Montréal	40	3½p.c.	120½	120¼
Télégraphe de la Puiss.	100	3½p.c.	90	80
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	3 p.c.	71½	70½
Cie. des Chars Urbains	50	——	74½	70
Cie. du Gaz	40	6 p.c.	150½	149½
Merchant's Exchange	50	4 p.c.	1 04	....
Cie. de Prêt et Crédit Fonc.	....	4½p.c.	....	102
Can. Eng. & Mech. Co.	200	3 p.c.	L. F.	....
Cie. d'Ass. de Québec	....	5 p.c.	....	....
Mont. Invst. Ass. Stock	100	——	....	85
Dom. Cotton M. Co	100	——	....	....
Cornwall Man. Co	....	——	80	....
Mont. Warehousing Co	50	——	40	....
Empire Printing	....	——	10	....
North Am. Car Co	....	3 p.c.	85	....
Montreal Building Ass	....	——	80	85
Montreal Loan & Mortgage	....	——	....	134
Gold Brook R'g Mills Co	....	——	....	....
Sterling & Fishing Co	....	——	100	....
Québec and G. P. S. S. Co.	....	——	70	....
Western Assurance	....	——	....	....
Royal Canadian Ins	....	——	82½	80¼
Académie de Musique	....	——	90	....
West End Building Soc'y	....	——	....	....
Dominion Stock	100	——	....	101
Dominion Bonds	....	——	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	....	——	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c crt.	....	——	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	....	——	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c crt.	....	——	....	....
Bons du Havre 6 p c	....	——	101½	101
[illegible] 7 p c " Montréal	200	——	....	119½
[illegible] 6 p c " "	200	——	....	102
Bons Corporation Montréal	....	——	101½	101
Bons de l'Aqueduc "	....	——	101½	101

CHANGES.

Banque de Londres, 60 jours	108	@	108½
Traites en or do	pair	@	0
Or de New-York à 11.00 a.m.	102½	@	....

REMARQUES

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal—50 à 163, 10 à 162⅞, 15 à 163 25 à 163

Banque Consolidée—25 à 82½, 10 à 82.

Banque des Marchands—50 à 67½, 44 à 67½.

Télégraphe de Montréal — 50 à 120½, 25 à 120½ 175 à 120½ 25 à 120½ 00 à 121, 100 à 121, 00 à 121, 100 à 121

Cie du Richelieu et Ontario—25 à 71½, 25 à 71½, 25 à 71½, 25 à 71.

Ventes cette après midi :

Banque de Montréal—3 à 162½

Banque Consolidée—12 à 81½, 15 à 81¼, 25 à 81½, 5 à 81, 5 à 81.

Banque Jacques-Cartier—96 à 55½.

Banque de Commerce—16 à 120½, 11 à 120½, 14 à 110½

Cie d'Assurance Royale Canadienne—40 à 82½

Bons du Havre, 6 par cent—$100 à 101½, 500 à 101½.

C. & C. O. GEDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Batisse de la Banque d'Epargne rez-de-chaussée.

Montréal, 19 Nov. 1877.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 19 Nov. 1877.

Le marché est tranquille.

FARINE,—par quart de 196 lbs.

	$ c		$ c
Supérieur Extra	0 00	à	5 90
Superfine extra	0 00	à	5 70
[illegible]	5 50	à	5 50
Extra du printemps	5 37½	à	5 42½
Superfine	5 10	à	5 20
Forte pour Boulangers	5 50	à	5 65
[illegible]	4 60	à	4 70
Moyenne	3 40	à	3 65
Recoupes	2 75	à	3 00
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	0 00	à	0 00
Farine en sac de la Cité	2 77½	à	2 82

FARINE D'AVOINE—$4 40 à $4 50

BLE DU CANADA—Pas d'affaires.

BLE-D'INDE—56c à 57c

POIS—78 à 80c par 66 lbs.

AVOINE—Nominale 27 à 29c.

ORGE—55c à 62½c.

BEURRE — 17½c à 18c de commun à bon ; bon beurre d'automne 17c à 19c ; de choix, 20 à 21c.

FROMAGE, par lb.—Actif ; 11½ à 11¾c p[illegible]

LARD—Tranq., $16.75 à $17.50 pour nouveau mess, et $15.00 à $15.50 pour [illegible]

PORCS ABATTUS—De $5 75 à $6 25.

SAINDOUX.—11c en tinette ; 11c à 11½c en seaux.

ALCALIS—Potasse tranquille première 3 72½ à 3 77½ ; Perlasse lourde 4.45 à 4.50 [illegible]

Chicago, 19.—Farine, reçu 00,000 qrts ; expédié 00,000 qrts.

Blé—Reçu 76,000 mts ; expédié 113,000.

9.30 a.m.—Ouvert de 0 00 à 1.08c pour novembre ; 1.06 pour décembre.

11.00 a.m.—Lourd, de 1 06½ à 0 00 pour déc ; 1.08⅛ pour Novembre ; 1 04¾ pour les ventes de l'année.

Blé-d'Inde—Reçu 94,000 mts ; expédié, 72 000 mts.

9.32 a.m.—Ouvert à 44¼c pour nov !

11.00 a.m.—Ferme, de 44½c à 44⅞ pour Novembre ; 0.0c à 0.00c pour Décembre.

Avoine—Reçu, 45,000 mts ; expédié, 29,000 mts.

10.25 a. m. — Irrégulier, à 25½c pour Novembre ; 25¼c pour Décembre.

Orge—Reçu 42,000 mts ; expédié 14,000

9 40 a m — Lard — $00 00 pour déc ; 00 00 pour nov. ; 12 30 pour Janvier.

9 40 a m — Saindoux — $0 00 pour dé 7 95 pour Janv.

Milwaukee, 19.—Blé—Reçu 129,000 mts ; expédiés 94 000 do.

9 30 a m—$0 06⅛ pour décembre ; 1 07⅜ pour nov.

11 00 a m—$1 06⅞ comptant ; 1 07⅜ pour Nov ; 1.06⅛ pour Dec ; No 3, 1 05

PRODUITS REÇUS—19 Nov.

	G.T.R	Canal L
Blé	1200	47278
Lard, gris	500	......
Farine	3295	......
Alcalis, gris	12	......
Beurre, tin	265	......
Fromage, btes	867	......
Orge, mts	600	25981
Cuir, rlx	46	......
Porcs abattus	24	......
Avoine	......	......
Pois	400	......
Saindoux, seaux	500	......
Peaux vertes	......	......

MARCHE AUX ANIMAUX.

Montréal, 19 Nov. 1877.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	$ 3.50	à	5.00
" 2e et 3e	2.00	à	3.00
Vaches à lait, communes	30.00	à	37 00
" extra	36.00	à	4[illegible]
Veaux, 1re qualité	2.00	à	6.00
" 2e "	4.00	à	6.00
" 3e "	2.50	à	3.00
Moutons 1re qualité	3.00	à	5.00
Agneaux, 1re qualité	2.80	à	3.50
" 2e "	1.75	à	2.25
Cochons, 1re qualité	5.00	à	5.25
" 2e "	4.00	à	[illegible]

Foin, 1re qualité, par 100 bottes	10 00	à	12 00
Foin, 2me qualité	8.00	à	11.00
Paille, 1re qualité	7.00	à	8 00
Paille, 2me qualité	6 00	à	7.00

MARCHE BONSECOURS.

FARINE.

Montréal, 19 Nov. 1877.

De blé par 100 lbs	$2 80	à	0 00
D'avoine do	0 00	à	3 25
De blé-d'inde do	1 60	à	1 60
De sarrasin do	2 00	à	2 00
GRAINS.			
Blé par minot	0 00	à	0 00
Pois do	0 90	à	1 00
Orge par poche	—	à	—
Avoine par poche	0 80	à	0 80
Sarrasin minot	0 60	à	0 65
Mil do	2 10	à	2 25
Blé-d'inde do	0 50	à	0 60
LEGUMES.			
Patates par poche	0 60	à	0 60
Fèves par minot	1 25	à	1 60
Oignons par baril	1 20	à	1 30
Carottes par panier	0 20	à	0 20
Betteraves	0 30	à	0 30
Navets par panier	0 30	à	0 35
Choux par doz	0 15	à	0 35
Panais, par panier	0 50	à	0 00
Piments, do	1 00	à	0 00
Céleris, par doz	0 25	à	0 40
FRUITS.			
Pommes par quart	2 00	à	4 00
Oranges, par caisse	$ 00 20	à	0 25
Citrons par caisse	12 00	à	13 00
LAITERIE.			
Œufs frais par douzaine	0 18	à	0 20
Beurre frais par lb	0 30	à	0 35
Beurre salé par lb	0 15	à	0 20
DIVERS.			
Sucre d'érable par lb	0 08	à	0 10
Sirop par gallon	0 00	à	0 00
Miel par lb	0 10	à	0 12
Saindoux par lbs	0 12	à	0 00
Lard frais par 100 lb	6 50	à	7 00
Jambon	0 13	à	0 14
Bœuf frais par 100 lb	3 50	à	8 25
VOLAILLES.			
Dindes par couple	1 25	à	1 50
Oies do	1 40	à	1 50
Canards do	0 60	à	0 60
Poulets do	0 25	à	0 50
Poules do	0 50	à	0 55
GIBIERS.			
Canards sauvages p. couple	25	à	0 00
Canards noirs do	0 85	à	0 90
Pluviers, par doz do	—	à	—
Bécasses par couple	0 70	à	0 80
Coqs de Bruyères	1 10	à	1 25
Pigeons do	0 15	à	0 17
Perdrix do	0 40	à	0 50
Bécasses do	2 00	à	2 25
Tourtes par douzaine	—	à	—
Lièvres par couple	0 00	à	0 20
ALCALIS.			
Potasse	3 70	à	3 77½
Perlasse	4 35	à	4 40

Livres Nouveaux.

Académie de guerre de Berlin [L'] 1 vol. grand in 8o......$1 88

Aigle et colombe, par Melle Léonide Fleuriot ; ouvrage couronné par l'Académie Française ; in 12......75 cts.

A Travers l'Amérique ; par Julius Froebel ; 3 vo. in 12...... 90 cents au lieu de $1.50

Capitaine aux mains rouges, par Raoul de Navery ; 3o ed in 12......50 ctss.

Cours d'économie industrielle, par Paul Coq ; 1 vol. in 12......$ .00

Droit en matière de sépulture [Le,] précédé d'une étude sur le matérialisme contemporain et les funérailles dans l'antiquité et chez les peuples modernes] par Léon Roux ; in 8o......$1.80

Erreurs et mensonges historiques, par Chs. Barthélemy ; 7e série ; in 12......50 cts.

Les six premières séries sont également en vente, 6 vol in 12......$3.00

Esclaves chrétiens [Les] depuis les premiers temps de l'église jusqu'à la fin de domination romaine en Occident ; par Paul Allard, 1 vol. gd. in 8o......$1.88

Fille au coupeur de paille [La,] suivie d'autres nouvelles ; par Raoul de Navery, in 12......50 cts.

Fée des Grèves [La] par Paul Féval, édition soigneusement revue et corrigée ; in 12......0.75

Foi Jurée [La] par Raoul de Navery ; in 12......0 75

Guide du Pèlerin aux Eglises de Rome et au Palais du Vatican, par Mgr Barbier de Montault, in 32, rel toile......0 20

Histoire de l'industrie, exposition sommaire des progrès réalisés dans les principales branches du travail industriel ; par F. Maigne ; 1 vol in 12 cartonné......1 10

Histoire du règne de Louis XIV, récits et tableaux, par Casimir Gaillardin ; 6 vols in 8o......7 50

Histoire de la Commune de Paris en 1871 par M. l'abbé Vidieu ; 1 vol grd in 8......3 00

Indes Noires [Les] ; par Jules Verne in 12......0 75

Odeurs de Paris [Les] ; par Louis Veuillot ; dixième édition, in 12......1 00

Paris Guide ; par les principaux écrivains et artistes de la France ; 2 forts vols reliés en toile et illustré d'un grand nombre de gravures et de cartes......4 50

Religion en tunique [La] ; par l'Abbé A......in 12......0 90

Retour de Rocambole [Le] ; par Ponson du Terrail ; in 4o illustré......1 50

Seconde Femme [La] ; par E. Marlitt ; 2 vols in 12......1 25

Société et les Mœurs Allemandes ; par Victor Tissot ; in 12......0 88

Supplice d'une mère [Le] ; par J. Gaudry du Jardinet ; in 12......0 50

Syntaxe française [De la] entre Palsgrave et Vaugelas ; par Ant. Benoist ; grd in 8o......1 60

Voyage au pays des roubles, via Munich et Berlin ; par un militaire français, 1-12......0 88

Jean Canada ; formant suite à Patira et au Trésor de l'Abbaye ; par Raoul de Navery ; in 12......0 75

Juif Ephraïm [Le] ; formant suite aux Héritiers de Judas ; par Raoul de Navery, in 12......0 75

Journal de Marie-Edmée [Le] avec introduction de M. Antoine Latour, 1 vol grd in 8o......1 00

Koumiassine [Les] par Henri Gréville ; 2 vols in 12......1 75

Neiges d'Antan [Les], légendes et chroniques, par Mme Julie Lavergne, in 12......0 75

Noirs [Les] et les petits blancs dans les Etats du Sud de l'Amérique du Nord, par Edmond Kirke ; traduit par Frank Bertin, in 12. 75c au lieu de 50 cents.

Nouveau Manuel de Police Judiciaire et Administrative ou guide pratique à l'usage des officiers de police judiciaire et agents de l'autorité et de la force publique ; suivi d'un dictionnaire les dispositions des Codes d'instruction criminelle, etc., etc. ; 1 vol grd in 8o......1 67

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Nos 12 et 14, Rue St. Vincent.

On trouvera dans cet établissement un tracé varié de Cartes pour suivre les opérations des armées pendant la guerre d'Orient.

5 Octobre. 24—r

SOCIETE DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

On achète des parts de cette Société. S'adresser au Bureau de

MM. FORGET & FORGET,
No. 10, Rue St. Jacques.

2 Novembre. 46—qn

Bureau de la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal.

AVIS

Le tirage au sort et la vente à l'enchère des 113 et 114mes appropriations auront lieu en ce bureau MERCREDI, le 5 Décembre prochain, à 7 heures du soir.

Seront qualifiés ceux qui auront payé la 396me semaine.

Deux autres appropriations seront aussi vendues parmi celles qui l'ont été antérieurement et dont les acquéreurs n'ont pu fournir de garanties suffisantes.

Les parts en actions de tout membre, qui, au premier jour d'Août prochain, sera arriéré d'une année ou plus, dans ses versements hebdomadaires, seront alors ou après cette date confisquées sans exception.

Par ordre,

T. LAPALME, Notaire,
Sec.-Trés.

Montréal, 14 Novembre 1877 59 p

COMPAGNIE D'ASSURANCE (COMMERCIAL UNION,) de Londres, Angleterre.

CAPITAL......£2,500,000 Stg.

Les assurances contre le FEU et sur la VIE sont reçus à des conditions très-favorables.

Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.

FRED. COLE,
Agent-Général.

12 Juin. 229 a k

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS. PARIS

Crédit Littéraire et Musical

POUR L'ACQUISITION DE

LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de

Littérature,
Droit,
Sciences,
Beaux-Arts, etc.

ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du catalogue Abel Pilon & Cie

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU

17, Cote St. Lambert,
MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS

15 Mars.—z 155

Henry A. White

Agent-Général d'Immeubles etc.,
Courtier d'Assurances, etc.,

171, RUE St. JACQUES, MONTREAL

Argent à prêter sur première hypothèque.

Lots à Bâtir à échanger contre des maisons.

14 juillet—a k 155

Ethier & Pelletier

AVOCATS,

23, Rue St. Gabriel.

M. ETHIER, M. D., B.C.L.,
L. CONRAD PELLETIER, B.C.L.

13 Juillet. 254—sm k

F. J. BISAILLON

AVOCAT

486.-Rue Craig-486

MONTREAL

17 Janvi

J. G. H. BERGERON, B. C. L.

AVOCAT

212, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

sept.—sm k

---

34 CITY CONNCILLORS, près de la Cathédrale Anglaise.

MADAME de MESLE, de PARIS, élève de Giacomo Bortogny, Professeur au Conservatoire de Paris, est prête à enseigner le CHANT et le PIANO à sa résidence ou à domicile. Leçons particulières.

Madame de Meslé, de Paris, le lundi, 1er Octobre, ouvrira un cours de CHANT et SOLFEGE pour être continué les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Termes, payables d'avance, $3 par mois.

15 sept. 6

OR. Une grande chance de faire de l'argent. Nous demandons dans chaque ville une personne pour solliciter des abonnements pour une publication illustrée pour les familles à très-bon marché. N'importe qui peut agir avec succès comme notre agent. Les ouvrages d'art les plus élégants sont donnés gratuitement aux abonnés. Le prix de l'abonnement est si bas que tout le monde souscrit. Un de nos agents rapporte qu'il fait plus de $150 par semaine. Une Dame parmi nos agents dit qu'elle a trouvé 400 souscripteurs en dix jours. Tous nos agents font de l'argent. On donne des échantillons gratis ainsi que les directions et les détails. Il n'en coûte rien pour commencer. Si vous désirez une occupation profitable envoyez-nous votre adresse. S'adresser au "People Journal," Portland, Maine.

7 Novembre. A 69—am C 9 a

Avis Public

THOMAS SAUNDERS, de la cité de Montréal, charretier, ayant été interdit, pour ivresse habituelle, les hôteliers et toutes autres personnes sont requises d'en prendre avis et de se conduire en conséquence.

WILLIAM W. ROBERTSON,
Curateur.

19 nov.—st 60

DE L'OUVRAGE.

Bureau de Placement, pour Hommes et Femmes,—Collecteurs et Agents d'Assurances.

GIROUARD & PROULX,
30 rue St. Gabriel.

9 Septembre. sm 3?4

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

Steamer de la Malle Royale entre Montréal et Québec et les ports intermédiaires.

Le vapeur *Québec*, Capt. J. B. Labelle, et le vapeur *Montréal*, Capt. R. Nelson, partent tous les jours (dimanche excepté) pour Québec, à 6 heures

Le vapeur *Trois Rivières*, Capt. Duval, part tous les Mardis et Vendredis, à une heure P.M.

Le vapeur *Berthier*, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier tous les Mardis, Jeudis et Samedis à 1 heure p.m., faisant jonction à Lanoraie, avec le Chemin de Fer de Joliette.

Le vapeur *Chambly*, Capt. Frs. Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 1 heures P.M., faisant jonction à Sorel avec le vapeur *Mouch à Feu* pour St. François et Yamaska.

Le vapeur *Terrebonne*, Capt. H. Laforce, part tous les Mardis, Vendredis et Samedis pour le Bout de l'Isle, à 1.00 heures P.M.

Bureau pour les billets et les cabines au No. 133, Rue St. Jacques et au Quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

Bureau Général : No. 228, Rue St. Paul, Montréal.

ALEX. MILLOY, Agent du Trafic.
J. B. LAMERE, Agent-Général.

6 Novembre 1877. 50—r

La Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, 29 Oct. et jusqu'à avis contraire, le Vapeur "LAPRAIRIE," Capt. Demers, partira, *autant que possible*, aux heures suivantes, les Dimanches et Fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal
7 00 A M	8 00 A M
10 00 A M	3 00 P M

J. BROSSEAU,
Secrétaire.

39

1877 1877

SERVICE PAR VAPEURS

ENTRE

Longueuil et Montréal

Depuis 6 A.M., jusqu'à 7 P.M.

A dater du 16 Octobre courant, le service entre LONGUEUIL et MONTREAL, se fera, autant que possible, comme suit :

DE LONGUEUIL AU PIED-DU-COURANT

LES JOURS OUVRABLES.

DE LONGUEUIL. — A 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs. A. M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6 et 7 hrs. P. M.

DU PIED-DU-COURANT. — A 6½, 7½, 8½, 8½, 9½, 10½ et 11½ hrs. A. M., Midi ½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5½, 6½, et 7½ P. M

LES DIMANCHES.

DE LONGUEUIL.—A 8½ hrs. A.M., 1, 2, 3, 4, 5 et 6 hrs. P. M.

DU PIED-DU-COURANT.—A 9 hrs. A.M., 1½, 2½, 3½ 4½ 5½ et 6½ heures P.M.

16 Octobre 1877. 32—r

VAPEUR MILFORD

CAPT. L. C. COUVRETTE

Est maintenant au QUAI du MARCHE et prêt à recevoir du fret pour ST. JEAN, P. Q. et les ports intermédiaires. Durant la saison, il partira de Montréal les MARDI et VENDREDI, à 5 P.M. De retour, il partira de St. Jean les LUNDI et JEUDI, à 6 A.M.

Pour le fret et le passage, s'adresser à bord.

CAPT. L. C. COUVRETTE.

2? mai—216

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa

LIGNE DES VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL et OTTAWA

LIGNE DU JOUR.

Vapeur "Peerless," Vapeur "Prince of Wales."

Les passagers laissent la gare Bonaventure à 7 hrs A M Des trains partent pour Lachine en rapport avec les vapeurs pour Ottawa et les ports intermédiaires.

Bagage étiqueté.

Repas et cabines extra.

Les vapeurs d'Ottawa sauteront les rapides de Lachine

Des Billets d'Excursion pour Carillon à moitié prix pour aller et retour (bons pour un jour seulement.)

Les passagers pour les célèbres Sources Caledonia débarquent à l'Orignal. Billets de retour à prix réduits.

Les touristes trouveront cette route l'une des plus pittoresques du Canada

Le vapeur du marché, *Dagmar*, part de Montréal les Mercredis et Samedis à 6 hrs A M, et de Carillon les Lundis et Jeudis à 6 hrs A M.

Le fret pour tous les points sur l'Ottawa sera expédié avec vitesse.

Bureau du fret, 87, rue de la Commune. Billets au bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure, ou aux bureaux du Grand Tronc.

R. W. SHEPHERD,
Président.

218 z

LES VAPEURS DE LA MALLE DE LA Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

Commenceront leurs voyages réguliers entre

MONTREAL et OTTAWA

SAMEDI, 21 COURANT.

Les passagers partent par le train de 7 a.m. pour Lachine, tous les jours (Dimanches exceptés.)

9 avril. 1?3

1877. 1877.

LIGNE MAGNIFIQUE DES

Vapeurs pour le Saguenay

Les Vapeurs de 1ères classe bien connus

"ST. LAWRENCE," Capt. M. Lecours,
"UNION," " E. Hamond,
"CLYDE," " P. Turgeon,

partiront comme suit du quai St. André, Québec :—

MARDIS et VENDREDIS, à 7 heures A. M., le "St. Lawrence", pour Chicoutimi et Ha ! Ha ! Bay, arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

MERCREDIS et SAMEDIS à 7 heures A. M, l' "Union" pour Ha ! Ha ! Bay, arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac, [correspondant à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial.

VOYAGES DE JOUR POUR QUEBEC

Jeudi, 13 Septembre, le "St. Lawrence," partira de Murray Bay pour Québec à 8 h. a. m.

LIGNE DE KAMOURASKA.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7 a m.

On pourra se procurer des billets de retour et des cabines au No. 133 rue Saint Jacques, et sur le quai, Bassin Richelieu.

ALEX. MILLOY,
Agent.

Montréal, Août 1877 291

Compagnie Générale Transatlantique

Entre NEW YORK et le HAVRE avec escale à PLYMOUTH [G.-B.] pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent [cabines pourvues de sonnettes électriques] partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

Labrador, Sanglier......	28 Nov.	11 00 A M
France, Trudelle......	12 Déc.	10 00 A M
Canada, Frangeul......	26 "	10 00 A M

Prix du passage pour le Hâvre :

Première cabine [vin compris] or......	$100
Deuxième — —	$ 65
Troisième — —	$ 35

Prix du passage pour Plymouth, Londres, ou toute autre station d'Angleterre :

Première cabine (vin compris) or	......	$95 à $100
Deuxième,	de	65
Troisième,	do	35

Billets aller et retour à prix réduits donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Entrepont $27, or, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles

Les paquebots marqués d'une astérique [*] ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
55, Broadway.

D. MASSON & Cie.
Agents pour Montréal.

27 Septembre 7—r

LIGNE ALLAN.

SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1877—Arrangements d'Eté—1877

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits sur La Clyde, en fer à double engin.

VAISSEAUX.	TON.	COMMANDANT
SARDINIAN	4100	Capt. Dutton
CIRCASSIAN	3400	Lt Smith R. N. R.
POLYNESIAN	4100	Capt Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird.
HIBERNIAN	3434	Lt Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. R. S. Watts
PRUSSIAN	3000	Capt. Ritchie.
AUSTRIAN	2700	Capt H. Wylie.
NESTORIAN	2700	Capt. Barclay,
MORAVIAN	2650	Capt. Graham,
PERUVIAN	2600	Lt. Smith, R. N. R.
MANITOBAN	3150	Capt. McDougall
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson,
CANADIAN	2600	Capt Niel McLean
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2800	Capt. J G Stephen
PHŒNICIAN	2800	Capt. Menzies
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylins

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI arrêtant à Lough Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUEBEC

Moravian......	20 Oct.
Sardinian......	27 "
Peruvian......	3 Nov.
Polynesian......	10 "
Sarmatian......	17 "
Circassian......	24 "

Prix du Passage de Québec.

Cabine......$80, $70 et $50

[Selon l'accomodation.]

Intermédiaire......$40 00
Entrepont de Montréal......26 00

Les Steamers de la Ligne de Glasgow font voile de la Clyde tous les MARDIS, de Québec tous les JEUDIS,

DE QUEBEC

Manitoban...... vers le	1er Oct.
Canadian...... "	18 "
Waldensian...... "	1er Nov.
Manitoban...... "	17 "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de 25c par bouteille.

Pour fret et autres détails, s'adresser à Portland, à H & A ALLAN, ou à J L FARMER ; A Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPASS & CO ; à Québec ALLANS, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à Anvers, à RICHARD BERNS ; à Rotterdam, à RUYS & Co ; à Hambourg à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow à JAMES & ALEX. ALLAN, 70 Great ; à Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN, BROS., James Street ; à Chicago, à ALLAN & CO., 72, La Salle Street ; ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.

AVIS

Est par les présentes donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, application sera faite par la Municipalité du village de St Gabriel, dans le comté d'Hochelaga, demandant un acte spécial pour être incorporée en municipalité de ville, en appliquant à la dite municipalité l'acte général des clauses de corporation de ville et conformément aux dispositions d'icelui acte passé à la dernière session de la dite Législature

Par ordre,

HYTHE BRUNET,
Sec. Trés.

St Gabriel, 7 Novembre 1877.—50 m

Chemin de Fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Les Commissaires du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental donnent par les présentes AVIS PUBLIC conformément à l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 51, sections 8 et 9 que les plan et livre de renvoi corrigés pour la partie du dit chemin de fer s'étendant depuis Hochelaga jusqu'à la Rivière des Prairies, ont été examinés et certifiés le vingtième jour de Septembre 1877 par S. Lesage, Ecr., Député Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec ; qu'un duplicata des dits plan et livre de renvoi demeure déposé dans le bureau du Département des Travaux Publics pour la province de Québec depuis le dit vingtième jour de Septembre 1877 et que l'autre duplicata des dits plan et livre de renvoi a été déposé le dixième jour d'Octobre 1877 dans le bureau du Greffier de la Paix pour le district de Montréal dans lequel est située cette partie du dit chemin de fer.

H. G. MALHIOT,
Président.
GEO. IRVINE.
H. CHINIC,
Commissaires du chemin de fer de Q M O. et O.

Montréal, 19 Octobre 1877—38 m a

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Chemin de Fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Extension de la ligne depuis Aylmer jusqu'à la rivière Quio.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues par les Commissaires de ce chemin de fer, à leur bureau, à Québec, No. 77, rue Dalhousie,

Jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 30 NOVEMBRE courant,

pour faire le terrassement et les ponts etc., sur cette partie du prolongement de la ligne de ce chemin de fer, depuis Aylmer jusqu'à la rivière Quio, formant une longueur d'environ 23 milles,

Les plans, devis et cahiers des charges seront déposés et visibles tous les jours juridiques entre 10 heures A.M. et 4 heures P.M., le ou après le 15 de Novembre courant, chez l'Ingénieur en Chef, dans les bureaux des dits Commissaires, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumission.

L'ouvrage sera divisé en sections de 5 milles chacune ; et une soumission séparée devra être faite pour chaque section.

Les soumissions devront être faites en tous points conformes aux blancs imprimés, sans quoi elles ne seront pas prises en considération ; et dans le cas d'une soumission faite par une société commerciale, cette soumission devra porter la signature et indiquer le genre d'occupation et le lieu de résidence de chacun des associés.

Et pour la pleine exécution du contrat à intervenir, des garanties satisfaisantes devront être fournies.

Chaque soumission devra porter la signature et indiquer le genre d'affaires et le lieu de résidence de deux personnes responsables et solvables, domiciliées dans la Puissance du Canada et consentant à se porter cautions pour l'exécution des présentes conditions, ainsi que pour l'achèvement en entier des travaux mentionnés au contrat

Les Commissaires ne s'obligent pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

(Par ordre,)

E. MOREAU,
Secrétaire.

Québec, 6 Novembre 1877.—51

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. E. M.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau, jusqu'à

SAMEDI, le PREMIER DECEMBRE prochain, inclusivement

POUR LA

Confection et la pose d'un Appareil de chauffage à l'Ecole Normale Jacques-Cartier (Ferme Logan,) Montréal.

Les plans et devis seront visibles à ce Bureau et à celui de A. Lévêque, Ecr., Architecte, Montréal, tous les jours, entre 10 heures A M et 4 heures P M

Les soumissions devront être endossées : "Soumission pour Appareil de Chauffage."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics. } 55 l
Québec, 12 Novembre 1877 }

N. B. Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

AVIS PUBLIC

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Chambly, Laval et Jacques-Cartier s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour un acte d'incorporation spéciale et pour changer son nom, s'il y a lieu.

OUHAMEL PAGNUELO & RAINVILLE
Avocats de la dite Compagnie.

Montréal, 12 novembre 1877.—55 um

Avis Public

Le soussigné s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour un Acte lui permettant de vendre les propriétés suivantes, substituées par le testament de feu PETER DEVINS, savoir :—

Le lot No. 818, sur les plans officiels et livre de renvoi pour le quartier St. Jacques, de la cité de Montréal, situé au coin des rues St. Hubert, Mignonne et St. Christophe.

Le lot No. 31 sur les dits plans pour le quartier Ste. Marie, de la dite cité, situé au coin des rues Ste. Marie, de l'Avenue Colborne et de la rue Craig

Le lot No. 33 du dit quartier Ste. Marie, sur la rue Ste Marie ; le et No. 21 du dit quartier Ste Marie sur la rue Craig et l'Avenue Colborne.

RICHARD J. DEVINS,
Par DUHAMEL, PAGNUELO & RAINVILLE,
Ses Avocats.

Montréal, 8 novembre 1877.—51 um

55, — RUE ST. JACQUES, — 55

Entrepot de meubles de la Manufacture de Gibraltar, lac Memphremagog.

Toujours en mains des meubles de toutes espèces à des prix excessivement réduits M. H. C. LAMOUREUX, Propriétaire.

N. B.—Chaises en bois communes et tous les autres meubles vendus ici à meilleur marché que partout ailleurs.

11 juillet. 747—a k

T. PREFONTAINE & Cie.

Sont à recevoir plusieurs cargaison de beau pin sec, en planches 1x10, 1¼ et 2 pcs *siding.*

AUSSI.

Epinette et Pruche de toutes les épaisseurs, qu'ils vendront à très bas prix.

Les acheteurs sont priés de voir notre *Stock* et nos prix, avant d'acheter ailleurs.

Clos : No. 92 rue Sanguinet et sur les Quais vis-à-vis la rue Jacques-Cartier.

16 août 283—r

McGauvren, Tucker & McDonnell,

MARCHANDS DE BOIS.

Propriétaires de Moulins à Scie, Fabrique de portes, fenêtres, boites, etc., etc.,

No. 676 RUE ST. JOSEPH,

Coin de la rue Cannnig, Montréal.

J. W. McGAUVRAN, JOHN TUCKER, C. McDONNELL.

A VENDRE

Bois de construction de toute sorte coupé à ordre. Bois carré, plat, cèdre, douves, planches, bardeaux, lattes, portes, fenêtres, architraves, moulures, etc., en un mot tout ce qui entre dans la construction d'une maison.

Ordres promptement exécutés, à satisfaction. Conditions faciles.

McGAUVREN, TUCKER & McDONNELL.

1er Juin —a k 220

MOULIN A VENT

Se réglant par un procédé automatique,

DE

HALLADAY

POUR

POMPER L'EAU SUR LES FERMES

LES CHEMINS DE FER, etc.

C'est le Moulin à meilleur marché que l'on puisse offrir en vente, si l'on tient compte de sa force, des détails de la construction et des matériaux qui y entrent ; il est garanti comme donnant entière satisfaction.

Demandez les catalogues illustrés, la liste des prix, etc., chez

Charles Garth & Cie.

FONDERIE DU DOMINION

536, RUE CRAIG, MONTREAL

Seuls Agents pour la Province de Québec et Agents Généraux pour le Canada.

Juin —a k

J. McKenna & Cie.

54, RUE ST. AMABLE,

Quatrième porte de la Place Jacques-Cartier,

Ont ouvert leur établissement de

Plombiers, d'Appareils à Gaz, pour la Vapeur et l'eau chaude.

Ces Messieurs ont travaillé pendant quinze ans dans les plus grands établissements de ce genre en Amérique.

Tous les ouvrages qu'ils font sont garantis et donneront satisfaction.

25 Mai 715

Ateliers de Teinture du St Laurent

31, RUE BLEURY

Teinture et nettoyage de toutes sortes, spécialité pour teindre, nettoyer et remettre à neuf les rideaux de damas et de reps. Nettoyage et teinture de robes de Dames, sans qu'il soit nécessaire de les défaire. On accorde une attention particulière à la teinture et au nettoyage des vêtements d'hommes. Nettoyage de gants de peau

JAMES M. MACDONALD

[illegible]

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

[illegible]

TUYAUX CAOUTCHOUC ET AME [illegible] pour pompes à incendie, [illegible] à une pression de 400 livres au pouce carré, [illegible] plus [illegible] et plus forts et [illegible] que tous autres qui aient été offerts au commerce, *de fait ils sont les seuls sur lesquels on peut compter au besoin.* Nous fournissons aux départements du feu les boyaux, les tuyaux à succion, les jets d'eau flexibles, les accoupleurs de boyaux, des paniers pour sauvetage, [illegible] dans le plus court délai et à des prix modérés.

Toute information demandée par la poste recevra notre attention immédiate.

FRS. SCHOLES
Gérant.

17 Novembre. 53—z

COCHRANE, LEWIS & Co.,

MARCHANDS A COMMISSION ET AGENTS GENERAUX

No 15, Rue de l'Hopital
MONTREAL

Lewis & Cochrane

121, WEST REGENT STREET,
GLASGOW.

Produits Chimiques, Sucre Ecossais raffiné, Indigo, Teintures.

9 mai —a k 102

HUILE.

Aux Propriétaires de Machines.

Si vous voulez conserver vos Machineries et vous assurer leur bon fonctionnement, employez la "MACHINE OIL BRANDED GLOBE," qui est aujourd'hui le meilleur produit dont on puisse se servir.

L'expérience de M. G. Stark, qui a étudié dix-huit ans la fabrication d'une bonne huile pour les machines a été heureuse et nous l'offrons sans crainte pour remplacer la mauvaise graisse, les huiles d'olive ou de pied de bœuf ou même l'huile spermacétique la plus pure pour les machines à vapeur de marine ou toute espèce d'engin, quelqu'en soit la force. Elle dure trois fois plus que toute autre huile et nous sommes convaincus que toutes les personnes qui voudront en faire un essai loyal en seront satisfaites, car comme prix et qualité elle ne peut être surpassée dans la Puissance.

Adressez tous les ordres à

McCOLL, STOCK & ANDERSON,
No. 11, Rue Adelaide, Toronto, Ont.

P. S.—Toute boîte devra être revêtue de notre marque de fabrique : "Le Globe"

26 Avril. 191—a k

Aux personnes qui tiennent maison,

Essayez le Bleu en boule de Reilly.
Essayez le Bleu en boule de Reilly.
Essayez le Bleu en boule de Reilly.
Essayez le Bleu en boule de Reilly
Essayez le Bleu en boule de Reilly.
Essayez le Bleu en boule de Reilly
Essayez le Bleu en boule de Reilly.

PAR PAQUETS DE 5 ET 10 Cts

Vendu par tous les épiciers

Escompte spécial accordé au commerce.

7 juillet—a A C 248

ACHETEZ

LE

"WAVERLEY"

BITTERS.

5 juillet—a A C k 247

Pertes Blanches

Guérison sûre

PAR LA

POUDRE INDIENNE

Préparée par

AUBY, Pharmacien

6, Avenue d'Italie, 6, PARIS

Dépôt à Québec : A. DELAU.

Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur remède contre la CONSTIPATION, MIGRAINE, MAUX de TETE ETC., ETC.

Ces Biscuits sont agréables à prendre et n'ont aucun des effets irritants que la plupart des purgatifs produisent.

POUR LES ENFANTS, c'est le meilleur Purgatif.

A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires et manufacturiers.

PICAULT & CIE., 75 Rue Notre-Dame, Montréal.

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour :— Matin et Soir.

Prix d'Abonnement

[PAYABLE D'AVANCE]

EDITION QUOTIDIENNE,

Ville—un an......
" —six mois......
Campagne—un an......
" —six mois......
Etats-Unis—un an, en or......
" —six mois, en or......

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES.

Par ligne.

Première insertion...... 0 10
Autres insertions et insérées tous les jours...... 0 0[illegible]
Autres insertions trois fois par semaine 0 0[illegible]
" " deux " 0 0[illegible]
" " une " 0 0[illegible]
1 mois tous les jours [illegible]
[illegible]
1 an [illegible]
1 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus
[illegible] un tiers
[illegible] une demi

Dans les 2e et 3e pages, 5 par cent extra.

Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c.

[illegible]

Toutes Notices et Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de LA MINERVE

[illegible] TOUS LES JEUDI MATIN

ABONNEMENT.

Un an (payable d'avance)...... $1

ANNONCES

[illegible]